

SOMMAIRE

Villes

- 1) « Vincennes / Le concert électro fait encore des échos » - Le Parisien
- 2) « Au centre d'accueil de Créteil, la vie en suspens » - La Croix
- 3) « A Créteil, le pari d'une nouvelle cathédrale » - Le Figaro

Département

- 1) « Pas d'arrivée de migrants prévue avant la fin de la semaine » - Le Parisien
- 2) « Simplifiez vos démarches avec le Centre de formalités des entreprises de la CCI Val-de-Marne » - 94 Citoyens
- 3) « Les bons plans loisir ce weekend en Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Région / Régionales

- 1) « Un pacte contre le gaspillage » - Le Parisien
- 2) « Le match en Ile-de-France sera-t-il aussi serré qu'annoncé » - Le Figaro » - Le Figaro
- 3) « La Défense est prête à pousser » - Les Echos

Politique nationale

- 1) « Les Républicains cherchent le bon dosage entre fermeté et « humanité » - Les Echos
- 2) « La France prête à rétablir des contrôles aux frontières » - Les Echos
- 3) « Les députés, reflet d'une France inquiète » - Le Monde
- 4) « Maires : les raisons de la colère » - Les Echos
- 5) « Les « villes de demain » sur le grill » - Les Echos
- 6) « Salaires : la baisse se confirme » - Le Point
- 7) « Réforme des collèges : les raisons de la nouvelle grève des enseignants » - Le Monde
- 8) « L'exécutif au défi de l'accueil de 65 000 étudiants de plus » - Les Echos
- 9) « Brèves » - Le Monde
- 10) « Brèves » - Les Echos

Ouverture et curiosités

- 1) « Les Français attendent un effort des maires » - Les Echos
- 2) « De plus en plus de retraités travaillent » - Les Echos
- 3) « Un gisement de 20 000 places pour les migrants » - Le Monde
- 4) « Les Français sont réticents à l'idée d'accueillir des étrangers » - Le Monde
- 5) « Les tablettes, à éloigner des enfants » - Le Monde
- 6) « Devant l'ordi, nos collégiens assurent » - Le Parisien
- 7) « Comment le Comptoir Local rapproche le terroir francilien des fourchettes parisiennes » - La Tribune
- 8) « Croissance en France : l'OCDE moins optimiste que le gouvernement » - Le Point
- 9) « Schengen mis à l'épreuve par la crise des réfugiés » - Le Monde
- 10) « L'ONU, la plus grande innovation politique du XXe siècle » - Les Echos

Villes

« Vincennes / Le concert électro fait encore des échos » - Le Parisien

VINCENNES

Le concert electro fait encore des échos



Vincennes. On parle encore des nuisances sonores générées par le concert electro dimanche. La sénatrice (LR) Catherine Procaccia compte bien, la semaine prochaine, poser une question sur les événements au ministre de la Défense. (DR.)

ON N'A PAS ENCORE FINI de parler du concert de musique électro qui a eu lieu dimanche au château de Vincennes sur la partie gérée par le ministère de la Défense. Après les alertes du voisinage et la lettre du maire de Vincennes mettant l'accent sur les nuisances sonores, les voix de l'administrateur du donjon et de la Sainte-Chapelle et de la sénatrice Catherine Procaccia (LR) se font entendre.

Jean-Marc Bouré, administrateur du donjon et de la Sainte Chapelle au cœur du château (monuments gérés par le ministère de la Culture) avoue « avoir été inquiet, dimanche, pour les vitraux de la Sainte-Chapel-

L'administrateur inquiet pour les vitraux de la Sainte Chapelle qui « vibraient dangereusement »

le qui vibraient dangereusement », tout en étant « favorable à la privatisation du château sans perdre de vue l'aspect conservation du site »,

Devant l'afflux des touristes d'un côté et des amateurs de musique électro de l'autre, partageant l'enceinte du château, le personnel de la Culture, lui, a exercé son droit de retrait. La billetterie a donc fermé ses portes à 16 h 10 au lieu de 17 h 15 ; l'évacuation des lieux culturels s'est également faite une heure avant.

De son côté, la sénatrice du Val-de-Marne, Catherine Procaccia (LR) monte de nouveau au créneau. En octobre 2013, à la suite de la Nuit des Ambassadeurs, soirée privée au

château, elle avait posé une question orale à Aurélie Filippetti, alors ministre de la Culture. L'information aux riverains et la limitation des nuisances, tant sonores que de stationnement, étaient évoquées. A la suite de cela, le stationnement a été supprimé sur l'esplanade du château.

La semaine prochaine, Catherine Procaccia posera une question sur les événements au château, au ministre de la Défense cette fois. « Je demanderai qu'une information soit faite en amont à la population et une mesure de concertation sur le bruit » déclare-t-elle. L'élue espère « la définition de critères et normes par rapport au type de manifestation et au bruit occasionné, et des pénalités pour les contrevenants. »

CORINNE NÈVES

« *Au centre d'accueil de Créteil, la vie en suspens* » - *La Croix*

Au centre d'accueil de Créteil, la vie en suspens

Environ 25 000 réfugiés trouvent une place en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada). Ils y reçoivent un accompagnement social et administratif, le temps de recevoir leur statut ou d'être débouté.

Le pas est rapide, la poignée de main énergique, le temps visiblement précieux. Ce matin de septembre, dans le centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de Créteil (Val-de-Marne), Lenka Middelbos voltige d'un rendez-vous à l'autre, de chambres en bureaux. Infatigable, la responsable adjointe d'établissement ne marque le pas que pour saluer là un résident, ici un membre du personnel. Au propriétaire du bâtiment, venu pour évaluer la nécessité de repeindre certaines pièces, elle lance un avertissement : « Il y a toujours des gens ici, il faudra faire avec pendant les travaux. »

De fait, le Cada de Créteil ne désemplit jamais depuis qu'il a accueilli ses premiers réfugiés, en 1991. À l'époque, le gouvernement d'Édith Cresson supprime le droit au travail des demandeurs d'asile. « À partir de là, il a fallu prendre en charge ces personnes qui ne pouvaient plus s'en sortir par leurs propres moyens », explique Lenka Middelbos. L'établissement de Créteil, qui avait servi de lieu de transit aux boat people après son ouverture en 1975, est le premier à expérimenter une nouvelle forme d'accueil. Géré par France Terre d'Asile, le centre est conçu pour prendre en charge des séjours longs.

Aujourd'hui, il peut accueillir environ 45 familles, soit 170 personnes. Le taux d'occupation, à Créteil comme dans les 269 autres Cada de

France, est de 98 % ; la longueur de la liste d'attente ne laisse aucun répit. Tous les résidents ont déposé une demande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et attendent une réponse, censée tomber dans les six mois. « En moyenne, c'est trois fois plus », indique Lenka Middelbos.

En attendant, il faut s'accommoder des chambres étroites d'un bâtiment qui n'était, au départ, qu'un foyer de jeunes travailleurs. Faire avec les cuisines collectives, les sanitaires partagés et la peinture écaillée au plafond. « C'est une vie de foyer, pas une vie d'intimité », souligne Frédéric, qui aide les demandeurs d'asile dans leurs démarches juridiques. Pour certains, notamment ceux qui avaient une bonne situation dans leur pays d'origine, c'est très dur à vivre. »

Tout l'enjeu de l'accueil en Cada est d'arriver à accompagner au mieux les réfugiés tout en préparant leur sortie. La scolarisation des enfants est la priorité absolue. Viennent ensuite le montage des dossiers pour la couverture maladie universelle (CMU), le suivi psychologique en cas de besoin et l'apprentissage du français aux adultes. Bruno Smith assure ainsi des cours quatre fois par semaine à des groupes d'une dizaine de personnes répartis en trois niveaux différents. Il y a quinze ans, il a quitté l'éducation nationale pour enseigner et offrir son large sourire ici, à plein-temps. « Il n'y a rien de plus gratifiant que de

voir l'un de mes élèves revenir, quelques années après, pour me dire qu'il s'est intégré. »

Encore faut-il convaincre les adultes de se présenter dans sa classe. Car, Bruno Smith le sait, il est parfois difficile, lorsque la vie est mise entre parenthèses, suspendue à une décision de l'Ofpra – ou de la Cour nationale du droit d'asile en cas de recours – de se projeter vers l'avenir. « Il y a des gens pour lesquels il est impossible d'apprendre le français alors qu'ils ne savent pas s'ils vont obtenir ou non leur statut de réfugié. »

Envisager l'« après », c'est aussi le travail de Charlène Psomas. Dans son bureau dont la porte est recouverte de dessins et de messages affectueux de résidents, l'assistante sociale mène des batailles silencieuses. Transférer ceux qui ont obtenu leur statut en centre provisoire d'hébergement, chercher une autre voie de régularisation avec les déboutés, éviter que les sortants ne se retrouvent à la rue.. « Généralement, on trouve des solutions, mais nous ne sommes pas magiciens », souffle la jeune femme. Pourtant, pour cette femme congolaise et ses quatre enfants qui ont trouvé une place à Tours, pour cette famille guinéenne relogée in extremis à Rouen, « Madame Charlène » a bien dû accomplir « quelques miracles ». ■

par Margaux Baralon

« A Créteil, le pari d'une nouvelle cathédrale » - Le Figaro

À Créteil, le pari d'une nouvelle cathédrale

Le bâtiment sera inauguré dimanche. La genèse de cet édifice résume la stratégie de l'Église catholique, qui cherche sa voie dans les zones urbaines et enjoint les chrétiens à « oser s'exposer pour dialoguer avec tous ».

RELIGION Michel Santier, l'évêque de Créteil, est assis sur les bancs tout neufs de sa nouvelle cathédrale et doit hausser la voix pour raconter, couvert par le grésille des meuleuses électriques, l'histoire de ce projet dont il présidera l'inauguration, dimanche 20 septembre. Et soudain, le regard de cet homme de foi s'humidifie : « Après l'attentat de la cathédrale syrienne de Bagdad, en novembre 2010 (fidèles attaqués de dos en pleine messe, 53 morts, NDLR), beaucoup de rescapés irakiens ont été soignés dans les hôpitaux tout proches. Nous avons célébré une messe avec eux pour leurs martyrs dans la salle qui nous servait alors d'église. C'est devant ces familles, toutes physiquement et moralement blessées, que j'ai compris qu'il nous fallait construire une vraie cathédrale. Le témoignage de ces chrétiens d'Irak fut comme un appel. Aucun de ces chrétiens n'avait renié sa foi. Ici, l'obstacle vient des chrétiens eux-mêmes qui n'osent pas se risquer comme chrétiens. »

Depuis, l'évêque a fait des pieds et des mains pour réunir les 9 millions d'euros nécessaires. Il a gagné son pari, notamment soutenu par « les Chantiers du Cardinal » (lire ci-contre), mais aussi par des fonds publics (commune, département, État) et les dons des fidèles. Et par des dons « symboliques » de la communauté juive, qui forme un tiers de la population de Créteil... et de la communauté musulmane qui compose

l'autre tiers des habitants. Des musulmans de Créteil qui, sans le savoir, sont aussi indirectement à l'origine de cette aventure catholique. « Je suis arrivé à Créteil en 2007, se souvient l'évêque. Un an plus tard, était inaugurée la grande mosquée de Créteil. Beaucoup m'ont alors écrit pour me demander quand notre diocèse aurait une cathédrale digne de ce nom. Quand les gens venaient à l'évêché, personne ne pouvait leur dire où était la cathédrale. »

Elle était introuvable en effet... L'ironie de l'histoire est que ce qui servait de cathédrale à ce diocèse était une sorte de salle triste, sombre et sans âme, le pire de ce que les années 1970 avaient pu produire. Ce que l'on sait moins est que cet édifice indistinct, pourtant fièrement affublé du nom « maison d'Église », a servi de photo de couverture - et donc de modèle d'avenir - pour le fameux et controversé catéchisme de l'Église de France, *Pierres vivantes*, publié en 1981 et qui connut un échec retentissant... L'histoire de cette cathédrale semble donc aussi marquer la fin de cette époque « d'enfouissement » de la pastorale catholique française.



SEINE-SAINT-DENIS Mai 2014 Maison d'Église Saint-Paul-de-La-Plaine à Saint-Denis.



La nouvelle cathédrale de Créteil. Ci-contre : l'évêque Michel Santier avec l'architecte de l'édifice Alain Bretagnolle, à l'intérieur du bâtiment. Photo : JEAN-CHRISTOPHE MARMARA, VINCENT BOISOT/LE FIGARO



« Nous passons de 300 à 1 150 places, note M^{gr} Santier, l'époque a changé, il fallait nous rendre visibles. Vivre sa foi aujourd'hui, c'est oser s'exposer comme chrétien pour dialoguer avec tous. Il y a une attente car la foi intéresse beaucoup. Nous avons un rôle à jouer dans la société. »

À deux kilomètres de là, l'imam Ilyis Halene qui remplit les 3 000 places de sa mosquée chaque vendredi est partant : « *C'est une très bonne idée, il faut agrandir la cathédrale.* » L'écrivain Denis Tilli-nac, qui a lancé cet été

une pétition contre la transformation d'églises en mosquées salue « *la pertinence* » de cette nouvelle cathédrale, même si, pour lui, « *l'urgence demeure de remplir les églises qui existent déjà* ». | ■

par Jean-Marie Guénois E@jmguenois

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ *Ici, l'obstacle vient des chrétiens eux-mêmes qui n'osent pas se risquer comme chrétiens* MICHEL SANTIER, ÉVÊQUE DE CRÉTEIL

Département

« Pas d'arrivée de migrants prévue avant la fin de la semaine » - Le Parisien

SOLIDARITÉ

Pas d'arrivée de migrants prévue avant la fin de la semaine

■ On les attendait à Ormesson, la décision de les y accueillir a finalement été abandonnée. « Une nouvelle dont je me réjouis, confiait la maire (LR), Marie-Christine Ségui. Même si les discussions ont été tendues dans la journée de mardi, je remercie les autorités de l'Etat qui ont compris notre impossibilité d'accueillir ces réfugiés ». On les envisageait du côté de Chevilly mais en mairie, on confie seulement en être au stade « des études de solutions ».

Mercredi soir, une nouvelle fois, le préfet tenait à éclaircir la situation. « Nous n'attendons pas de migrants du dispositif européen à court terme, a redit le préfet, Thierry Leleu. Nous avons une liste de sites possibles pour l'accueil de ces réfugiés mais pour l'instant, on ne nous a pas demandé de procéder à des accueils ». Pour autant, de nombreuses villes se sont d'ores et déjà manifestées auprès du préfet pour participer activement à ces hébergements. « J'ai reçu beaucoup de propositions de maires pour l'accueil des réfugiés, reprend le préfet, et je les remercie sincèrement de leurs actes de générosité. Cela montre, encore une fois, que les Val-de-Marnais ont le cœur ouvert à la souffrance des autres ». Et si d'aventure, les mairies s'avèrent plus « timorées », des élus, souvent PS, montent au créneau comme à Saint-Maur, Chevilly ou Charenton interpellant leur édile pour lui demander de prendre un engagement clair. **F.H.**

« Simplifiez vos démarches avec le Centre de formalités des entreprises de la CCI Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Le centre de formalités des entreprises (CFE) de la CCI Val-de-Marne accompagne les créateurs et les dirigeants d'entreprise dans leurs formalités d'immatriculation, de modification ou de cessation d'activité.

Près de 60 % des dossiers reçus par le CFE sont irrecevables (formulaire mal renseigné, pièces manquantes...) ce qui bloque leur transmission aux administrations concernées d'où une perte de temps et d'argent pour les entrepreneurs.

Vous n'êtes pas sûr d'accomplir la bonne formalité ? Vous avez un doute concernant le remplissage d'un formulaire ? Vous souhaitez avoir un éclairage sur les pièces à joindre à votre dossier? Le CFE de la CCI Val-de-Marne simplifie et accélère vos démarches.

« Quelle que soit la prestation Formalitis choisie, chacun de nos clients bénéficie d'un suivi sur mesure, délivré par nos conseillers spécialisés. Les conseillers les informent et les accompagnent individuellement dans la préparation, le suivi et la transmission de leurs dossiers de formalités. Ainsi, nous facilitons chaque année les formalités de plus de 3 000 entrepreneurs » explique Jean-Claude SY, responsable du CFE à la CCI Val-de-Marne.

Formalitis et Formalitis Premium pour réaliser la formalité

Avec Formalitis, l'entrepreneur est dispensé de réaliser lui-même ses formalités. En face-à-face, par téléphone ou par correspondance, un conseiller du CFE prend en charge l'ensemble de la procédure. Il analyse son dossier, l'informe sur la réglementation, enregistre sa déclaration, examine la conformité des pièces fournies et la cohérence des informations déclarées et transmet les informations aux organismes concernés.

En complément, le CFE propose, dans le cadre de Formalitis Premium, une aide à la rédaction et à la publication de son annonce légale dans le journal de son choix.

Formalitis Conseil pour comprendre quelle formalité faire

Une prestation, Formalitis Conseil, permet aux créateurs et dirigeants de faire les bons choix et de bien saisir les enjeux de cette partie réglementaire en préparant leur dossier en amont avec un conseiller spécialisé.

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

« Les bons plans loisir ce weekend en Val-de-Marne » - 94 Citoyens

Rencontres artistiques de Villecresnes, fête du quartier, de la paix et du handicap à Vitry, foire bio dans la plaine des Bordes, fête de l'Arc boisé, vendanges à Cachan, pique-nique urbain à Nogent, présentations de saisons culturelles et surtout Journées du patrimoine 2015... quelques bons plans loisirs ce weekend des 19 et 20 septembre dans le Val-de-Marne.

Concernant les Journées du patrimoine 2015 :

Ablon-sur-Seine

Lancement de la saison culturelle avec un spectacle en plein air au stade Dreher le vendredi 18 septembre à 20h30. Gratuit.

Bry-sur-Marne

Samedi 19, début de la fête forraine qui se tiendra jusqu'au 4 octobre au square de Lattre de Tassigny

Chennevières-sur-Marne

Foire bio à la Plaine des Bordes, le dimanche 20 septembre, de 11h à 18h. Marché de producteurs bio, animations pour enfants, lecture de contes, musiques, pique-nique et table-ronde, de 14h à 16h30, sur le thème « du bio pour tous : utopie ou réalité sur le terrain ? » Avenue des Bordes. Gratuit.

Cachan

Samedi 19 septembre : vendanges des Coteaux de Cachan

Rendez-vous dès 9h30, dans les vignes, pour des animations autour de la vinification et de l'apiculture. À 10h30, on remonte ses manches, c'est le moment de la cueillette. Ne pas oublier son sécateur ! Une fanfare accompagnera ensuite la récolte jusqu'au Château Raspail, où les jardiniers municipaux procéderont au pressage autour de midi. Ce sera également l'occasion de goûter la dernière cuvée des Coteaux de Cachan. Cuvée de l'Arménie.

Dès le IXe siècle, l'activité viticole est au coeur de la vie cachanaise, pour s'éteindre progressivement au début du XXe siècle. En novembre 2000, à l'occasion du changement de millénaire, 300 pieds de cépages Sauvignon et Sémillon sont plantés sur une parcelle de 600 m². Entretien de la vigne et vinification sont assurés par les jardiniers municipaux. À noter, la cuvée 2014 des Coteaux de Cachan a été baptisée Cuvée de l'Arménie, dans le cadre de la commémoration du centenaire du génocide arménien.

Chevilly-Larue

Vendredi à partir de 18h30. Sixième édition de la fête des jeunes diplômés (CAP, BEP, BAC, DEUG, LICENCE, MASTER...) Au programme : buffet dînatoire et spectacle de hip-hop. Les invités diplômés se verront remettre un bon cadeau FNAC « culture-éducation » d'un montant de 30 euros. Inscriptions

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

obligatoires auprès du service municipal de la jeunesse au 01 46 87 97 65 ou sur <http://jeunes.ville-chevilly-larue.fr>

Gentilly

Vendredi dès 18h30 Présentation et lancement de la saison culturelle avec spectacles de rue et fanfares originaires des Balkans, sur le parvis du service culturel, 58 avenue Raspail. Gratuit.

Ivry-sur-Seine

Balade urbaine numérique (BUN), samedi 19 septembre à 14h. La ville d'Ivry et le Parc départemental des Cormailles ont été semés de QR codes sur dix sites remarquables. Smartphone en main, cette balade numérique dévoile la face cachée d'Ivry : histoire du parc des Cormailles, eau et biodiversité, faune et flore en milieu urbain, art et architecture... Rendez-vous : Parc des Cormailles – parvis de l'avenue Georges Gosnat à Ivry-sur-Seine.

La Queue-en-Brie

Fête de l'Arc boisé dimanche 20 septembre de 10h à 18h au Domaine des Marmousets – Chemin des Marmousets à La Queue-en-Brie.

Au programme de cette journée en forêt : la découverte des secrets du massif de l'Arc boisé, comment y vivent les animaux et les végétaux ou comment y sont soignées les espèces sauvages qu'il abrite. Atelier Land art pour les enfants, apiculture, balades et rencontres pédagogiques avec les forestiers, restauration, et de l'insolite comme des tours de manèges à propulsion parentale, un spectacle clownesque ou de la peinture sur la peau des arbres...

Nogent-sur-Marne

Grand pique-nique urbain dimanche 20 septembre (suite aux intempéries, cette animation prévue le dimanche 13 septembre a été reportée au 20)

De 12h à 15h le long de la Grande Rue Charles de Gaulle (entre la rue Paul Bert et la rue du lieutenant Ohresser). Des tables et chaises seront installées, chacun devra apporter son pique-nique.

Au programme : sculptures sur ballon pour les enfants, déambulation musicale des Filles Toquées. De 12h30 à 14h, le magicien-illusionniste Mathias s'immiscera parmi les convives pour des prestations de close-up (magie rapprochée). Plus d'information au 01 43 24 63 70.

Le Plessis-Trévisé

Présentation et lancement de la saison culturelle avec le spectacle Un, Bilboquet, où Ezel Le Floc'h mélange jonglerie, cirque, poésie et humour, armé d'un simple bilboquet. Le spectacle sera suivi d'un cocktail dînatoire. Espace Paul Valéry, de 19h30 à 21h. Tarif : 10 euros. Réservations en cliquant ici.

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

Villecresnes

Huitième édition des Rencontres artistiques avec pour la première fois cette année un Festival du court-métrage fantastique. 12 films sont en sélection. Seront sur place pour leurs réalisateurs ainsi que des professionnels du cinéma et de la vidéo. Cérémonie de remise des prix aux lauréats le dimanche 20 septembre à partir de 17 heures 30.

Au programme également : une exposition d'une centaine d'oeuvres originales : peinture, sculpture et photos à ne pas manquer... Une mosaïste villecresnoise, animera un stand de découverte et d'initiation à la mosaïque... Et I Studio Elane, studio professionnel à Varennes-Jarcy permettra de « se faire tirer le portrait » en grand et en couleur...

Les 19 et 20 septembre à la salle polyvalente de 10h30 à 19h. 26 rue d'Yerres.

Villeneuve-Saint-Georges

Présentation de la saison culturelle avec le concert du groupe burlesque Les Fouteurs de Joie, le samedi 19 septembre à 20h, dans le Sud-Est Théâtre. Entrée libre mais réservation indispensable au 01 43 89 54 39. 21, avenue Carnot. Télécharger le programme de la saison culturelle.

Vincennes

Le samedi 19 septembre, commémoration des combats de la Sidi-Brahim, bataille qui s'est tenu en septembre 1845. A 11h30, dépôt de gerbe au Monument du Combattant Vincennois, square Jean-Jaurès, avec la participation du 27e bataillon de chasseurs alpins. A 14h30, une passe d'armes aura lieu sur la pelouse du pavillon de la reine, avec évocations des combats et remise de décoration. Château de Vincennes. La veille, vendredi 18 septembre à 20h30, la fanfare du 27e bataillon de chasseurs alpins donnera un concert au centre Georges Pompidou.

Samedi 19 septembre : présentation de la saison culturelle de l'association Prima la Musica à 20h à l'auditorium Jean-Pierre Miquel (98 rue de Fontenay). A 20h30, concert de flûte et quatuor à cordes sur des pièces de Mozart. (payant et sur réservation)

Vitry-sur-Seine

Fête trois en un, du centre-ville, du handicap et de la paix. De 13h à 18h sur la place du marché. Au programme sur la grande scène : concert, danse, témoignages, lâcher de ballons...

Programme complet des artistes et animations sur le site de la ville.

Région / Régionales

« Un pacte contre le gaspillage » - Le Parisien

GRAND PARIS

Un pacte contre le gaspillage

■ Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, la région Ile-de-France et 14 autres collectivités ont signé hier le pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire. Ce document est destiné à lutter contre le gaspillage des ressources et le réchauffement climatique. Il a vu le jour dans le cadre des états généraux de l'économie circulaire qui se sont conclus cette semaine à l'Hôtel de Ville de Paris (IV^e). Les élus signataires du pacte s'engagent notamment à « se concerter et échanger sur de bonnes pratiques pour une commande publique socialement et écologiquement responsable » et à travailler à des achats groupés pour favoriser « l'émergence de nouvelles filières sobres en carbone ».

« Le match en Ile-de-France sera-t-il aussi serré qu'annoncé » - Le Figaro » - Le Figaro

Le match en Île-de-France sera-t-il aussi serré qu'annoncé ?

Les Républicains contrôlent désormais 54 villes de plus de 30 000 habitants sur 82 et président 5 des 8 départements en Île-de-France.



Guillaume Tabard@Gtabard

RÉGIONALES Parce que c'est la région capitale, parce que les deux vainqueurs possibles - Valérie Pécresse et Claude Bartolone - ont une dimension nationale, et parce que les premiers sondages promettent un duel des plus serrés, l'Île-de-France sera au centre de l'attention de la campagne pour les élections régionales. Qui a le plus de chance de l'emporter ? Cette analyse ne vise pas à établir un pronostic à partir des sondages, mais à décrire la situation politique de la région à partir des seuls résultats électoraux des scrutins les plus récents.

Une région qui vote (presque) comme la France

L'Île-de-France est-elle plus à gauche que l'ensemble du pays ? Elle fait partie des sept régions (sur les vingt-deux anciennes régions métropolitaines) ayant basculé dès 1998. Jean-Paul Huchon (PS) a été ensuite deux fois réélu, que ce soit en triangulaire,

en 2004, ou en duel, en 2010. Le score du président socialiste peut paraître impressionnant : 56,69 % face à l'UMP Valérie Pécresse. Mais 2010 fut un cru historique pour la gauche. Et dans cette même configuration de duel, ce résultat est comparable à celui de la gauche dans deux autres régions n'ayant basculé qu'en 2004 et étant traditionnellement plus favorables à la droite : les Pays de la Loire (56,39 %) et la Basse-Normandie (57,15 %).

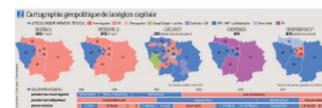
Quand on regarde les grands scrutins nationaux, on constate que l'Île-de-France vote quasiment comme l'ensemble de la France (à l'exception du FN, en deçà de ses scores nationaux). Ainsi à la présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy a obtenu 52,49 % des voix, soit juste 0,57 point de moins que sa moyenne nationale. De même, en 2012, François Hollande a atteint 53,32 % en région parisienne, 1,68 point de plus seulement que son score global.

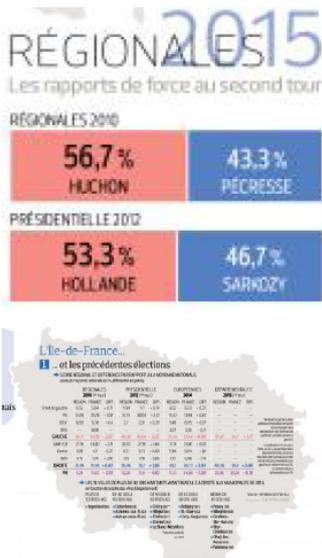
Ce parallélisme se retrouve en partie au premier tour. François Hollande a certes surperformé (51,75 %, + 3,12 points), ainsi que, dans une moindre mesure Nicolas Sarkozy (+ 1,84 pt). Mais Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, François Bayrou et Nicolas Dupont-Aignan ont enregistré un écart infinitésimal par rapport à leur moyenne nationale. Même constat pour la gauche et la droite aux Européennes de 2014 (tableau numéro 1).

Si l'on s'en tient à une logique de projection arithmétique, des vents favorables à l'opposition au niveau national devraient donc se traduire par une victoire de Valérie Pécresse. Mais on le sait, une campagne peut réserver des surprises. Et surtout, une transposition des duels de 2007, 2010 et 2012 est insuffisante puisque le second tour des régionales de décembre intégrera cette fois le Front national.

Une droite portée par ses succès aux municipales et aux départementales

Le second atout de la droite est sa dynamique territoriale qui s'est exprimée aux municipales de mars 2014 et aux départementales de mars 2015. La vague bleue municipale n'a pas contourné l'Île-de-France. Si, à Paris, un seul arrondissement a basculé - le IX^e, conquis par Delphine Bürkli -, la moisson Républicaine est abondante et touche l'ensemble des départements. Sur les 242 communes de plus de 10 000 habitants, la droite en a gagné 40. Sur les seules villes de plus de 30 000 habitants, le gain est de 18, ce qui permet à la droite d'en gérer 54 sur 82, soit les deux tiers.





Ses gains records sont dans le département le plus à gauche de la région, la Seine-Saint-Denis. Avec 6 conquêtes (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Saint-Ouen, Bobigny, Livry-Gargan et Villepinte), elle détient désormais une majorité des villes de plus de 30 000 habitants de ce département, ce qui peut lui permettre d'espérer une progression en voix en décembre dans ce qui reste pour elle une terre de mission dans la région.

Avec la reconquête d'Asnières, Clamart, Colombes, Fontenay-aux-Roses, et, depuis la partielle de juin, Clichy, les Républicains ont conforté leur assise dans les Hauts-de-Seine, après y avoir été fragilisés. En 2012, en effet, Nicolas Sarkozy n'y était arrivé en tête qu'avec 50,52 % des voix. Et aux dernières régionales, la liste Huchon y avait même devancé la liste Péresse (51,06 % pour la gauche).

Il y a six mois, la droite a regagné trois conseils départementaux : la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise. Mais elle a progressé dans les sept départements - Paris n'étant pas concerné par ce scrutin. Républi-

cains, centristes et divers droite ont gagné 81 sièges quand socialistes, communistes, écologistes et divers gauche en ont perdu 67. Désormais, l'opposition nationale détient 219 des 310 sièges de conseiller départemental, soit 70 % d'entre eux. Les gains les plus forts ont été en Seine-et-Marne (18 sièges en plus), dans le Val-de-Marne (+ 15), les Yvelines (+ 14) où, derrière Pierre Bédier, la droite a fait le grand chelem, la gauche n'ayant plus un sel élu, et l'Essonne (+ 13).

Un Front national en retard, mais en progrès

L'Île-de-France reste une terre de mission pour le Front national. Aux régionales de 2010, ce fut une des sept régions où ses listes n'ont pas pu se maintenir au second tour. À la présidentielle de 2012, c'est là que Marine Le Pen avait obtenu son plus mauvais score régional : 12,28 % ; derrière les Pays de la Loire (14,39 %) et la Bretagne (13,24 %).

Comme partout en France, le FN n'a cessé de progresser en Île-de-France, mais toujours avec un fort retard. Aux européennes, il s'est retrouvé plus de 7 points en deçà de sa moyenne nationale (17,31 % contre 24,86 %). Aux départementales, le décalage restait supérieur à cinq points ; et encore sans compter Paris, où le FN n'avait obtenu aux européennes qu'à peine plus du tiers de son score national.

De fortes disparités départementales

Pour décider de la victoire, seul compte le résultat global. C'est la liste qui arrivera en tête sur l'ensemble de la région qui en décro-

chera la présidence. Mais l'Île-de-France recèle de fortes disparités régionales.

Aux régionales de 2010, les listes de Jean-Paul Huchon l'avaient emporté dans sept départements sur huit, dépassant les 60 % en Seine-Saint-Denis (66,53 %) et dans le Val-de-Marne (61,2 %), Valérie Péresse n'arrivant en tête que dans son fief des Yvelines, et encore, d'une très courte tête (50,54 %). Cinq ans plus tard, aux départementales, l'ensemble des binômes de gauche ne dominaient nettement au premier tour qu'en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Et devançaient légèrement la droite dans le Val-d'Oise (106 962 voix contre 102 930), ce qui n'a pas empêché la bascule du conseil départemental au second tour. Aux européennes, c'est Paris qui a offert à la gauche son meilleur score régional (42,3 % contre 33,42 % sur toute l'Île-de-France et 32,44 % sur l'ensemble de la France).

La droite, elle, a surtout progressé dans les départements qu'elle avait perdus lors des alternances les plus récentes (Seine-et-Marne, Essonne, Val-d'Oise).

Le Front national enfin est le parti qui fait le plus grand écart au sein de la région. Il reste très faible dans la capitale (9,31 % aux européennes) et dans les Hauts-de-Seine. Mais il atteint un record en Seine-et-Marne, où il ne cesse de progresser : 27,88 % aux européennes, 31,2 % un an plus tard aux départementales, alors que son score est resté stable au niveau national. Il a également progressé de deux points en Essonne et dans les Yvelines. | ■

« La Défense est prête à pousser » - Les Echos

Les Echos Jeudi 17 septembre 2015

INDUSTRIE & SERVICES // 19

La Défense est prête à pousser les murs

AMÉNAGEMENT

Les projets de la ville de Nanterre pourraient générer quelque 630.000 m² de logements et de bureaux.

Dominique Malécot
dmalécot@lesechos.fr

Premier quartier d'affaires d'Europe avec quelque 35 millions de mètres carrés construits, La Défense (10 % du PIB de l'Île-de-France) n'a pas dit son dernier mot. Dans une région où les projets d'immobilier de bureaux fleurissent le long du tracé du futur métro de rocade du Grand Paris, l'Epadesa, l'établissement public en charge du développement de La Défense, et la ville de Nanterre préparent une opération d'aménagement du quartier des Groues.

Ce territoire de 76 hectares au pied des tours, encore enclavé entre les voies de chemin de fer et les routes, reste mal desservi par les transports en commun. Mais les choses devraient changer avec l'arrivée de la ligne 15 du métro du Grand Paris en 2025 et, peut-être même, dès 2020 avec le prolongement du RER Eole, dont le financement reste toutefois problématique.

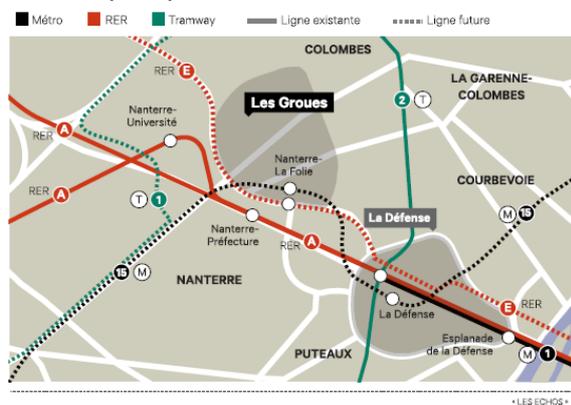
Une étude prospective réalisée par le géant du conseil en immobilier d'entreprise Jones Lang LaSalle (JLL), publiée ce jeudi, conclut que 630.000 mètres carrés de logements et de bureaux pourraient être construits sur ce territoire. « Un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé dès la fin de cette année auprès des acteurs du marché immobilier », indique aux « Echos » Virginie Houzé, auteure de l'étude. Les premiers projets pourraient être lancés en 2016 et livrés en 2020 ».

Tout le projet est calé sur le calendrier du RER E, puis dans un deuxième temps sur celui de la ligne 15 du métro. Ce nouveau quartier permettrait de constituer un ensemble urbain cohérent entre la Défense et le développement de Seine Arche.

A l'image des grands clusters mondiaux

« Il permettrait à la Défense de croître et de se développer en offrant de la mixité, de favoriser l'innovation dans les modes de travail, poursuit Virginie Houzé. Ce territoire pourrait offrir des conditions de développement proches de celles des grands clusters mondiaux, où l'on observe une grande perméabilité entre l'université, le monde des entreprises et les start-up. » Ce pourrait être bien sûr le cluster de la finance dont les pouvoirs publics ont cherché à favoriser l'émergence depuis une dizaine

Un nouveau quartier prometteur



d'années, mais, pour JLL, il existe aussi un potentiel dans le domaine de l'énergie avec des géants du secteur déjà bien implantés localement. « C'est encore du domaine des

conjectures », tient toutefois à souligner Virginie Houzé. Mais, à l'évidence pour elle, le potentiel est là. Ce territoire pourrait ressembler à Hudson Yards, un projet de red-

veloppement urbain de 800 millions de dollars à New York ou, plus près de chez nous, à la transformation de quartiers industriels de Barcelone. ■

Politique nationale

« Les Républicains cherchent le bon dosage entre fermeté et « humanité » - Les Echos »

Les Républicains cherchent le bon dosage entre fermeté et « humanité »

Nicolas Sarkozy a soumis au vote des adhérents de son parti douze questions sur la politique d'immigration qu'il souhaite.

Gabriel Nedelec
gnedelec@lesechos.fr

L'immigration n'en finit plus d'occuper Les Républicains. Mercredi, le parti a consacré une matinée de travail au sujet, quelques heures avant un débat organisé à l'Assemblée par le gouvernement. Les trois tables rondes, suivies d'un discours de Nicolas Sarkozy, devaient permettre de définir une ligne claire pour le principal parti d'opposition, alors que ses ténors défendent chacun leur propre vision dans l'optique de la primaire de 2016.

Pour appuyer cette ligne, le président du parti a présenté onze questions, plus une qu'il a rajoutée oralement sur l'assimilation, auxquelles les adhérents des Républicains sont invités à répondre électroniquement jusqu'à vendredi soir. Ces questions doivent valider, ou non, les propositions très fermes que Nicolas Sarkozy a formulées la semaine passée. « Il faut que vous soyez nombreux à voter afin de donner le plus de force possible à ces propositions », a-t-il insisté. Ces propositions ne seront soumises aux membres du bureau politique que mardi prochain. Mais Alain Juppé devait rendre publiques ses réponses dès mercredi soir.

En clarifiant leur ligne sur l'immigration, Les Républicains cherchent à se différencier du Front national alors qu'ils sont accusés de « courir derrière » lui. Dans son discours de clôture, Nicolas Sarkozy a, à plusieurs reprises, dénoncé « l'absence d'humanisme de Marine



Dans son discours de clôture, Nicolas Sarkozy a, à plusieurs reprises, dénoncé « l'absence d'humanisme de Marine Le Pen ».

Photo Dominique Faget / AFP

Le Pen » quand lui « n'oublie pas qu'il s'agit d'humain. C'est cela qui nous différencie du FN ». Un peu plus tôt, le politologue Pascal Perrineau avait, chiffres à l'appui, illustré ces différences. « Seuls 33 % des sympathisants Les Républicains considèrent que les immigrés prennent le travail des Français contre 68 % au FN. La moyenne française se situe à 29 % », avait-il notamment pointé.

Une question « existentielle »
L'entreprise de différenciation est délicate. D'autant que sur certains points, Nicolas Sarkozy rejoint en partie les positions du FN, comme par exemple sur l'accès aux aides sociales pour les étrangers. La semaine passée, l'ancien président s'est par ailleurs converti à la remise en question du droit du sol et à la suppression de l'Aide médicale d'Etat, totems du Front, alors qu'il ne voulait pas y toucher en 2012. Mais à la différence du FN, Nicolas Sarkozy souhaite une « refondation » de Schengen et pas sa sup-

pression. Il s'agirait entre autres de suspendre temporairement la libre circulation des ressortissants non européens en attendant la création d'un Schengen 2 réservé aux pays ayant harmonisé leurs prestations sociales « versées aux étrangers ».

A droite, on s'inquiète de la difficulté du parti à défendre une vision claire. « C'est une question existentielle qui se pose pour la droite modérée », confie un haut responsable du parti. Les gens ne voient plus d'alternative entre la gauche ou Marine Le Pen. C'est pourtant ce que nous devons être. » Un sondage Elabe pour BFMTV publié ce mercredi semble lui donner raison. Selon cette enquête, 34 % des Français se considèrent proches du discours de Marine Le Pen sur l'immigration. Vient ensuite François Hollande avec 32 %. Celui de Nicolas Sarkozy n'obtient que 30 %. Entre fermeté et « humanité », l'espace des Républicains se resserre. Surtout après le discours, mercredi, de Manuel Valls. ■

« La France prête à rétablir des contrôles aux frontières » - Les Echos

La France prête à rétablir des contrôles aux frontières

- Manuel Valls a débloqué mercredi des moyens pour l'accueil des réfugiés.
- Le Premier ministre déplore l'attitude « inacceptable » d'autres Etats européens.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue
gpoussielgue@lesechos.fr

Le gouvernement n'exclut plus de fermer les frontières françaises devant l'ampleur de la crise des réfugiés. « Nous avons déjà rétabli ce printemps des contrôles temporaires [dans les Alpes maritimes, NDLR]. Et nous n'hésiterons pas à le faire de nouveau comme les règles de Schengen le permettent à chaque fois que les circonstances l'imposent, notamment dès les prochains jours ou prochaines semaines », a déclaré le Premier ministre, à l'occasion du débat organisé mercredi à l'Assemblée nationale.

En réalité, Manuel Valls mise sur deux tableaux pour faire face à une situation sans précédent en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. D'un côté, impossible d'ignorer le drame des réfugiés « qui meurent à nos portes », comme il l'a rappelé. De l'autre, pas question non plus que la France se fasse déborder par un afflux devenu incontrôlable, la situation en Allemagne étant dans tous les esprits. Celle-ci a d'ailleurs déjà rétabli des contrôles inopinés à sa frontière avec l'Hexagone.

La France va aussi mettre en place des moyens supplémentaires pour accueillir les réfugiés (279 millions d'euros mobilisés d'ici à fin 2016) et lutter contre l'immigration clandestine, avec à la clef la mise en place de renforts policiers



Le Premier ministre en a profité pour tirer à boulets rouges sur le projet de Nicolas Sarkozy d'instituer un statut de « réfugié de guerre ». Photo Stéphane de Sakutin/AFP

(900 agents en plus) « Humanité, solidarité, mais aussi sérieux et maîtrise », a résumé Manuel Valls. Dans le même temps, le gouvernement n'entend pas délaisser l'hébergement d'urgence, pour ne pas être accusé de ne se préoccuper que des étrangers en détresse. Une nouvelle enveloppe de 250 millions y sera consacrée.

Aux yeux du Premier ministre, seule l'Europe peut apporter une solution durable à la crise. Un défi alors que les fractures au sein de l'Union sont de plus en plus fortes. « Plusieurs pays refusent de jouer le jeu, c'est inacceptable », a fustigé Manuel Valls, qui a pris soin de ne citer aucun pays. A la frontière

entre la Hongrie et la Serbie, les policiers hongrois ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour refouler des réfugiés bloqués par un mur. La Hongrie fermée, de nouvelles routes se sont immédiatement ouvertes, via la Croatie, qui a précisé qu'elle les laisserait passer. Pour Manuel Valls, il faut agir sur plusieurs points : mettre en place des centres d'accueil dans les pays de « première entrée » comme l'Italie ou la Grèce, répartir équitablement les réfugiés entre les pays européens, renforcer la coopération avec les pays d'origine et de transit pour la migration économique, et renforcer Schengen. La droite a dénoncé ce discours et a

appelé à refonder un Schengen « à bout de souffle ». Les propos de Manuel Valls ont, en revanche, été plutôt bien accueillis par la gauche, tandis que le Premier ministre en a profité pour tirer à boulets rouges sur le projet de Nicolas Sarkozy d'instituer un statut de « réfugié de guerre ». « La question des migrants est aujourd'hui brûlante. Mais soyons lucides, elle va le rester longtemps », avait prédit Alain Juppé fin août. Les faits lui donnent raison. ■



« Les députés, reflet d'une France inquiète » - Le Monde

Les députés, reflet d'une France inquiète

Invités, mercredi, à débattre de la question des réfugiés, les élus sont prudents sur les conditions de leur accueil

Vingt-quatre mille, voilà pour le chiffre global. Mais dans le détail, c'est une multitude de groupes de quelques dizaines ou centaines de familles de réfugiés qui seront accueillis ici et là sur tout le territoire français dans les deux prochaines années.

A Marseille, dans les Bouches-du-Rhône, la part qui reviendrait à la ville serait d'environ 300 personnes, selon le député socialiste Patrick Mennucci; en Saône-et-Loire, c'est 250 pour tout le département, a calculé sa collègue Cécile Untermaier.

Avec les maires, les députés sont, sur le terrain, les premiers ouvriers de la mise en œuvre de l'installation de ces centaines de demandeurs d'asile. S'ils se félicent

pour la plupart et s'étonnent presque de la manière positive avec laquelle est reçue la question de l'accueil des réfugiés dans leur circonscription, les élus de droite comme de gauche, invités à débattre du sujet, mercredi 16 septembre, à l'Assemblée nationale et au Sénat, mettent en garde sur les moyens et l'organisation.

« Il ne faut pas faire n'importe quoi n'importe comment », avance Thomas Thévenoud, député (non inscrit) de Saône-et-Loire. Dans son territoire, l'ex-secrétaire d'Etat éphémère au commerce extérieur voit se réactiver les réflexes d'un « catholicisme zombie », comme dirait l'essayiste Emmanuel Todd, soucieux de son prochain. « Une vieille dame veuve m'a proposé l'autre jour de mettre à disposition

« Passé le premier élan qui consiste à dire : "On accueille", l'organisation matérielle n'est pas simple »

PHILIPPE GOSSELIN
député (LR) de la Manche

sa maison », raconte l'élu. Mais pour lui, « il faut trouver des endroits d'accueil pratiques et cohérents, en matière de transports, d'accès à l'école et à l'apprentissage du français. Il ne faut surtout pas que ce soient toujours les mêmes communes qui fassent des efforts. Beaucoup de personnes attendent par exemple un logement depuis longtemps, y compris d'autres réfugiés, et il serait injuste et malsain qu'on leur passe devant ».

« Que va-t-on faire d'eux ? »

Dans la Manche, Philippe Gosselin, député et maire (Les Républicains) de Remilly-sur-Lozon, s'inquiète lui aussi de la mise en œuvre pratique : « Passé le premier élan qui consiste à dire : "on accueille", l'organisation matérielle n'est pas simple. Dans ma commune, qui compte 700 habitants, scolariser les enfants de réfugiés ne pose pas de problème mais pour les parents, c'est plus compliqué. Il faut leur donner des cours de français, les intégrer, leur trouver un moyen de locomotion... Or, dans les petites communes rurales, nous n'avons pas forcément les infrastructures et les moyens pour répondre à ces défis ». Il soutient que, chez lui, « l'inquiétude est très forte dans la population ». « Certains ne veulent pas des migrants par xénophobie, mais la grande majorité des gens s'inquiète sur

tout de la manière dont on peut les accueillir. On me dit : "Que va-t-on faire d'eux ?" », explique-t-il.

A Coulommiers, en Seine-et-Marne, comme dans le Vaucluse, les députés (LR) Franck Riester et Julien Aubert entendent les mêmes questions : « A-t-on les moyens de les accueillir ? », « Comment va-t-on faire alors que nous ne sommes déjà pas capables de nous occuper des pauvres qui vivent en France ? »

« Ce qui ressort chez les habitants de ma commune, c'est l'ambivalence. Spontanément, les gens veulent que les réfugiés soient accueillis dignement en Europe et en France. En même temps, ils s'interrogent sur notre capacité à les accueillir », témoigne Franck Riester. « Dans ma circonscription, les gens de droite semblent écartelés », appuie Julien Aubert, qui constate « une forme de malaise et une situation de stress social ». Selon lui, « il ne s'agit pas d'une position idéologique mais d'une inquiétude pratique ».

Dans ce contexte, l'initiative de la députée socialiste des Bouches-du-Rhône et ancienne ministre Marie-Arlette Carlotti de mettre à disposition les logements sociaux qui ne trouvent pas preneurs a été très mal vue, jusqu'à l'Élysée. Dans l'entourage de François Hollande, on estime dangereux de réserver des places aux

migrants et de créer ainsi un antagonisme avec des demandeurs de logements sociaux qui attendent parfois leur tour depuis des années. « On ne peut pas donner l'impression qu'il y a un coupe-file pour les réfugiés », explique un proche du chef de l'Etat. D'autant que, si ces logements ne trouvent pas preneurs, c'est qu'il y a des raisons, estime M. Mennucci, qui s'oppose à la concentration de réfugiés dans les mêmes quartiers : « Il faut bien organiser les choses, bien répartir les familles, faire dans le diffus. »

Partout, la question du logement est l'une des plus entendues par les élus. En Seine-et-Marne, le député socialiste Olivier Faure rapporte que des gens viennent interroger les services municipaux pour savoir si l'accueil des réfugiés aura des conséquences pour eux dans l'attribution de logements sociaux. « Ils se demandent si, dans la chaîne de la précarité, cela ne va pas être pris sur eux », explique Félicy, qui met en avant le besoin de pédagogie.

Il plaide notamment pour la mise en place de réunions d'information, comme l'a fait un des maires de sa circonscription, à Champagne-sur-Seine, jeudi 10 septembre, pour présenter les détails des conditions d'accueil de dizaines de réfugiés. « Il faut expliquer ce que la mairie prend en

charge et ce qui revient à l'Etat, établir un mode d'emploi pour montrer aux gens que cette générosité n'est pas concurrentielle avec la solidarité nationale », poursuit M. Faure.

Car au-delà du casse-tête de l'organisation, les députés, surtout de gauche, doivent faire face à leur électorat, à trois mois des élections régionales. Certains veulent croire, à l'instar du premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, « que les Français, même s'ils peuvent être inquiets au départ, vont évoluer sous l'effet de la mobilisation des politiques, des élus, des intellectuels et des médias ».

« Faire bloc »

Mais d'autres, comme le député d'Indre-et-Loire Laurent Baumel, ne s'y retrouvent pas tout à fait. « Sur la question des migrants, on parle de nouveau à la "gauche culturelle" : cette fraction qui est déterminée par les valeurs. Mais on ne retrouve pas forcément la "gauche sociologique", celle des classes moyennes et populaires, qui a d'autres priorités. C'est le grand désaccord stratégique qu'on a avec Jean-Christophe Cambadélis, qui théorise le fait que les valeurs sont le vrai terrain sur lequel on regagnera la bataille avec la droite », explique le député.

A défaut de rapporter des voix, ces valeurs rassemblent toutefois la gauche socialiste, tout au moins au groupe et au parti, où « on a décidé de faire bloc derrière Hollande sur cette question car le droit d'asile est sacré », assure Laurent Baumel. Au PS, on continue donc d'espérer que la mobilisation sans ambiguïté des socialistes puisse enfin rassembler une gauche fragmentée depuis le début du quinquennat. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN,
BASTIEN BONNEFOUS,
NICOLAS CHAPUIS
ET ALEXANDRE LEMARIÉ



LR planche sur l'immigration

Les Républicains devaient organiser une « journée de travail » sur l'immigration, mercredi 16 septembre, afin notamment de discuter des « évolutions et ruptures nécessaires pour refonder la politique d'immigration en France ». En clôture des travaux, Nicolas Sarkozy devait développer ses propositions pour faire face à la crise des réfugiés, comme la mise en place d'un statut de réfugié de guerre plus restrictif ou une « refondation » de Schengen, impliquant une harmonisation des politiques migratoires des Etats membres. Les principaux rivaux de M. Sarkozy dans la perspective de la primaire à droite pour la présidentielle, Alain Juppé, François Fillon et Bruno Le Maire, n'ont pas prévu d'être présents.

« Maires : les raisons de la colère » - Les Echos

ANDRÉ LAIGNEL*

Maires : les raisons de la colère

Le 19 septembre, les maires de France appellent, dans le cadre d'une journée nationale d'action, au dialogue avec les citoyens dans chaque commune de notre pays. De plus en plus de citoyens et d'acteurs économiques ont conscience des difficultés financières des collectivités et en particulier des communes et de leurs outils intercommunaux : suppression brutale de la taxe professionnelle ; gel puis baisse des dotations qui ont d'ores et déjà largement affaibli le service public local, mais aussi et surtout les possibilités d'investir.

L'effort demandé pour l'année en cours et les deux années à venir est considéré, par toutes les associations d'élus, comme difficilement supportable et disproportionné par rapport à ce que pèsent les collectivités dans les difficultés financières de la France.



Ainsi, les collectivités locales, bien qu'elles ne portent que 9,2 % de la dette publique, subiraient, entre 2015 et 2017, 22 % de la charge des 50 milliards d'euros d'économie à réaliser. Ces diminutions de moyens, considérables, se répercutent prioritairement sur les investissements, affaiblissant les territoires mais aussi l'économie nationale. Dès 2014, alors que la baisse des dotations n'était plus que de 1,5 milliard - de 2015 à 2017, ce seront 11 milliards - les dépenses d'équipement ont chuté de 9,9 % en un an, allant même jusqu'à -12,9 % pour le bloc communal (communes et intercommunalités). Ce sont là des signaux d'alerte forts et inquiétants, car, rappelons-le, les collectivités territoriales sont à l'origine de 70 % de l'investissement public civil. Maintenir le rythme actuellement prévu de 30 % de baisse des dotations, c'est inéluctablement

affaiblir des services publics de proximité et renoncer à des investissements préparant l'avenir : logements, écoles, crèches, équipements sportifs et culturels, environnement, travaux d'infrastructures pour l'accueil des entreprises... Ce sont l'attractivité du pays et l'activité économique qui sont en cause. Il serait temps que l'Etat comprenne que les collectivités locales ne sont pas un fardeau pour la France mais, au contraire, une chance, un levier formidable pour la croissance dont elles ne demandent qu'à être des acteurs dynamiques et efficaces. Espérons que la mobilisation des élus et des citoyens, le 19 septembre, permettra que soit enfin entendu ce message, un message de progrès, de modernisation, de justice. ■

*par André Laignel**

*Premier vice-président de l'Association des maires de France (AMF)

« Les « villes de demain » sur le grill » - Les Echos

Les « villes de demain » sur le grill

La Caisse des Dépôts cherche à évaluer les premiers projets inscrits dans le « programme des investissements d'avenir ».

Sélectionnés en 2009, treize territoires se sont empressés de suivre la démarche « Ecocité », soutenue par la Caisse des Dépôts (CDC), opérateur pour le compte de l'Etat du fonds « Ville de demain ». Parmi eux, en Ile-de-France, la Communauté d'agglomération de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), qui se présente, à cette occasion, comme une « terre de partage et d'innovation urbaine ». Deux ans plus tard, en 2011, six territoires supplémentaires étaient invités à rejoindre le mouvement, dont deux en région parisienne : Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, d'un côté, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, de l'autre.

Pour la première tranche de ce fonds, qui s'est étalé de 2010 à 2014, l'heure d'un premier bilan a sonné. 317 mil-

lions ont d'ores et déjà été engagés. La CDC cherche à se doter d'une méthode d'évaluation ex post et vient de lancer un appel d'offres à cet effet. Comme toutes les actions du programme des investissements d'avenir, les démarches Ecocités doivent faire l'objet d'une « évaluation scientifique et économique pour apprécier l'impact sur les bénéficiaires des investissements consentis », indique-t-on à la CDC. Cette évaluation devra aussi servir à « fournir une estimation de la rentabilité économique et financière du programme ».

Entre respect du cadre défini au départ et nécessité de pourvoir au financement des actions conventionnées, cette mission s'avère délicate, à double titre. D'abord parce qu'elle

doit redéfinir des indicateurs de performance. Ceux adoptés en début de programme ne se sont pas avérés satisfaisants, parce qu'ils ne permettent pas de mesurer l'impact de chaque action financée ni de les comparer les unes aux autres, explique-t-on à la Caisse. Ensuite, parce que l'évaluation ex post du programme conditionne le versement des financements promis. Dès lors, la mission « doit éviter tout blocage du dispositif » et même « contribuer à le fluidifier ». Le temps est donc compté : pour une notification prévue au 30 novembre prochain - les réponses sont attendues pour le 10 octobre -, le marché devra être exécuté sous sept mois. ■

par Sylvie Fagnart

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

« Salaires : la baisse se confirme » - Le Point

Le niveau de la rémunération des salariés diminue pour la deuxième année consécutive en France. Une première depuis 10 ans, selon l'Insee.

Les salaires baissent bel et bien. L'étude publiée, le 15 septembre par l'Institut national de la statistique et des études économiques, confirme un recul de la rémunération des employés et cadres du secteur privé, mais aussi (et c'est plus surprenant) dans les entreprises publiques. Cette diminution, observée, pour la première fois depuis dix ans, en 2012, s'est amplifiée en 2013, affirment Hélène Chaput, Christine Pinel et Lionel Wilner, signataires de cette étude. À cette date, le salaire en équivalent temps plein (EQTP) versé aux salariés français (exception faite des fonctionnaires) a été de 2 202 euros net mensuel. Soit 2 912 euros brut.

Cette baisse est la conséquence logique de la dégradation continue du marché du travail, mais aussi de la suppression du dispositif des heures supplémentaires défiscalisées, appliquée pour la première fois en année pleine en 2013. Cette réforme, qui ampute désormais le salaire net de cotisations sociales sur ces heures, a provoqué une diminution du volume d'heures supplémentaires effectuées sur un an (- 7 % en 2013 dans les entreprises de plus de 10 salariés).

Les cadres plus touchés

En euros constants, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire net moyen baisse dans le tertiaire (- 0,6 %), mais progresse dans la construction (+ 0,5 %) et dans l'industrie (+ 0,4 %). Dans les services aux entreprises, dont relève l'intérim, le salaire moyen recule de 0,4 %. Hors intérim, il diminue plus nettement encore (- 1,9 % en euros constants).

Tous secteurs d'activité confondus, en euros constants toujours, le salaire net moyen en EQTP progresse chez les employés, mais baisse pour les autres catégories socioprofessionnelles, et de manière plus prononcée chez les cadres (- 1,1 %). Pour cette catégorie, il recule jusqu'à - 2,3 % dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et dans les activités de services administratifs et de soutien, qui concernent près de 20 % des effectifs cadres.

Ce recul chez les cadres est expliqué par le reflux du volume d'heures supplémentaires effectuées (pour les cadres au forfait heure) et par l'érosion des éléments variables de rémunération liés aux résultats de l'entreprise (primes ou épargne salariale).

Les ouvriers les moins qualifiés aussi

La revalorisation du smic de 2 % (dont 0,6 % de « coup de pouce ») au 1er juillet 2012, puis de 0,3 % au 1er janvier 2013, n'a pas compensé, pour les ouvriers, les effets de l'abrogation du « paquet fiscal » adopté au début du mandat de Nicolas Sarkozy. En 2013, le salaire net moyen des ouvriers diminue de 0,3 % en euros constants (après une baisse de 0,4 % en 2012). Il chute de 1,3 % pour les ouvriers non qualifiés et de 2 % pour les ouvriers intérimaires.

Bonne nouvelle en revanche : l'écart de salaire entre femmes et hommes se réduit légèrement. Si les femmes continuent de gagner 19 % de moins que les hommes en moyenne... Par contre, à secteur

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

d'activité, âge, catégorie socioprofessionnelle et fonction équivalents, cet écart est légèrement inférieur à 10 %.

La fidélité est, par ailleurs récompensée. Compte tenu du tassement de l'inflation (+ 0,9 % en 2013 contre + 2 % en 2012), le salaire net moyen des personnes qui sont restées en place dans le même établissement d'une année sur l'autre (environ la moitié des salariés) a progressé de 1,3 % en euros constants, contre + 0,7 % en 2012.

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

« Réforme des collèges : les raisons de la nouvelle grève des enseignants » - Le Monde

Jeudi 17 septembre, les professeurs des collèges sont appelés à observer une journée de grève pour marquer leur opposition à la réforme du collège, portée par la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem.

Il s'agit du premier mouvement de l'année scolaire, mais c'est la troisième mobilisation des enseignants contre ce projet depuis la présentation du projet par la ministre, le 11 mars, en conseil des ministres.

Qui mobilise ?

Les syndicats qui appellent à la grève sont le SNES-FSU, majoritaire dans les collèges et les lycées, mais aussi le SNEP-FSU, FO, le SNALC, la CGT, SUD, la FNAEN et la CGC.

Sur le terrain, des associations d'enseignants – latinistes notamment – de même que la Société des agrégés, soutiennent ce mouvement.

Celui-ci se jouera en réalité en deux temps, puisqu'une journée de mobilisation nationale censée s'ouvrir à la société civile (notamment aux parents) est d'ores et déjà annoncée par le SNALC le 10 octobre.

Quelles sont les revendications ?

Les syndicats réclament l'abrogation pure et simple de la réforme pour « rouvrir les discussions [sur le collège] sur de nouvelles bases ». Ils veulent obtenir le retrait des textes – décret et arrêté – publiés au Journal officiel le 20 mai, au lendemain du premier appel à la grève. Ils avaient alors dénoncé un « coup de force ».

Ces textes ont entériné la mise en place du « nouveau collège » à compter de septembre 2016 – dernière rentrée avant l'échéance présidentielle de 2017 – ce que conteste toujours une partie de la communauté éducative.

Quelles sont les grandes lignes de la réforme ?

La refonte du collège, considéré comme le « maillon faible » du système éducatif – selon la formule un peu galvaudée, car il est accusé de creuser les inégalités au lieu de les réduire –, a été inscrite dans la loi de refondation de l'école de juillet 2013.

« Mise en concurrence des personnels, des disciplines et des établissements, inégalités accrues entre les élèves, nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels »... C'est un tableau bien sombre que dresse l'intersyndicale des conséquences de cette réforme.

De l'autonomie à l'interdisciplinarité en passant par la disparition des sections bilangues, la fragilisation des langues anciennes, de l'enseignement de l'allemand ou encore de l'histoire : plusieurs fronts se sont ouverts depuis le printemps, relayés par les politiques – de droite comme de gauche – et mêlant, en réalité, deux registres bien différents : la réforme du collège et celle des programmes scolaires. La gauche a choisi de lancer parallèlement ces deux chantiers (le fond en

Revue de presse: Jeudi 17 septembre 2015

même temps que la forme, en somme), prenant le risque de brouiller les esprits. Et le calendrier n'est pas favorable à la clarification attendue entre les deux réformes : l'appel à la mobilisation, ce jeudi, coïncide avec l'ultime réunion de travail du Conseil supérieur des programmes (CSP) qui pourrait remettre sa copie le même jour.

Ce mouvement sera-t-il suivi ?

Si l'intersyndicale représente une majorité d'enseignants, beaucoup de professeurs ne sont pas syndiqués. Avant l'été, la mobilisation avait marqué le pas : entre 12 % et 30 % de grévistes (selon les estimations) avaient été décomptés le 11 juin, alors que le taux se situait entre 30 % et 50 % le 19 mai. Par ailleurs, certains syndicats ne sont pas hostiles à cette réforme, comme le SE-UNSA et le SGEN-CFDT.

Les « anti » et les « pro » réforme se sont d'ailleurs opposés sur Internet. Chacun a donné à lire sa propre « opération de désintox ». On y a tout lu, sur une réforme censée, tour à tour, sauver le collège unique ou le fragiliser un peu plus, favoriser l'équité ou, au contraire, exacerber l'injustice sociale et scolaire.

Sur Twitter, le débat a été aussi concis – 140 signes – que vif. Blogs et hashtags en portent la trace : #réformecollège, où l'on retrouve notamment les propositions portées par le député de droite Bruno Le Maire, #collège2016, avec celles de la ministre Najat Vallaud-Belkacem, mais aussi #jesuislatiniste, #jesuishelléniste...

« C'est la première fois qu'une réforme a d'abord été débattue sur les réseaux sociaux », a fait remarquer Philippe Tournier, porte-parole du principal syndicat de chefs d'établissement, le SNPDEN-UNSA, regrettant « certaines outrances » dont Internet porte la trace.

« L'exécutif au défi de l'accueil de 65 000 étudiants de plus » - Les Echos

L'exécutif face au défi de l'accueil de 65.000 étudiants de plus

ENSEIGNEMENT

Le gouvernement évoque une possible inflexion budgétaire sur l'enseignement supérieur.

Marie-Christine Corbier
mccorbier@lesechos.fr

Avec 65.000 étudiants supplémentaires, l'explosion démographique est l'image la plus frappante de cette rentrée universitaire. « C'est une chance pour notre pays d'avoir un nombre de plus en plus élevé d'étudiants », s'est félicitée mercredi la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem. Dans le détail, on voit que 40 % de cet afflux pèse sur quatre filières : droit (12,4 %), psychologie (7,7 %), sciences et techniques des activités physiques et sportives (10,3 %) et médecine (16,9 %). Cette hausse des inscriptions intègre aussi celles des étudiants de classes préparatoires qui passent peu de temps à l'université, mais doivent désormais avoir une double inscription en prépa et à l'université. Selon l'entourage du secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur, Thierry Mandon, le nombre d'étudiants correspondant à une « vraie » hausse est de l'ordre de 45.000. Géographiquement, « ce mouvement de hausse touche toutes les universités, y compris les villes moyennes et petites », affirme ce dernier, qui en profite pour louer « le succès d'une organisation universitaire à la française, avec des établissements de proximité, qui permet de faire face à la pression démographique ».



L'arrivée massive d'étudiants a commencé en 2010 et représente, depuis le début du quinquennat, une hausse de 160.000 étudiants.

Photo Charly Triballeau/AFP

L'arrivée massive d'étudiants n'est pas neuve. Elle a commencé en 2010 et représente, depuis le début du quinquennat, une hausse de 160.000 étudiants. « C'est l'équivalent de 10 universités ! souligne un fin connaisseur du secteur. On a demandé à la structure actuelle de supporter cela, sans en créer une nou-

velle. Si on ne les aide pas financièrement, ces universités seront contraintes de faire des formations low cost. » Avec un budget stable, voire en baisse depuis 2012, c'est le grand défi du gouvernement. D'autant que François Hollande a fait de l'enseignement supérieur une priorité. Sur le plan budgétaire, Najat Val-

laud-Belkacem a donné quelques espoirs en parlant d'« un effort non seulement pour sanctuariser et préserver le budget, mais même pour aller plus loin ». Et Thierry Mandon d'ajouter : « On a déjà obtenu que le budget 2016 soit épargné de l'effort d'économies qui touche la plupart des budgets de la nation. Et on espère même un peu plus en cours de discussion » au Parlement.

« Faire évoluer le système »

Au-delà de l'effort budgétaire, la question démographique « oblige à faire évoluer le système d'enseignement supérieur et de recherche », complète Thierry Mandon. Pas de sélection mais une meilleure orientation des bacheliers. Najat Vallaud-Belkacem a ainsi promis des « améliorations du système admission post-bac dès la rentrée prochaine ». Afin que tous les bacheliers, notamment ceux qui s'engagent dans les filières les plus encombrées, aient conscience des débouchés professionnels et des niveaux de salaires de leur filière.

« Il faut aussi que le modèle des universités évolue », plaide Thierry Mandon. Elles seront invitées – et aidées – à se saisir d'une part du gâteau de la formation professionnelle, dont elles sont quasiment absentes. Le gouvernement veut aussi revoir l'allocation des moyens : « Les universités qui accueillent beaucoup d'étudiants et font un accueil de qualité doivent être un peu plus aidées que celles qui donnent le sentiment de se protéger de l'afflux de nouveaux étudiants », selon le secrétaire d'État. Un débat parlementaire autour de toutes ces questions est prévu à l'automne. ■

« Brèves » - *Le Monde*

ÉLECTIONS RÉGIONALES Jean-Jack Queyranne en difficulté dans le Rhône

Dix-huit candidats PS aux élections régionales de décembre se sont retirés mardi 15 septembre de la liste du président sortant de la région Rhône-Alpes Jean-Jack Queyranne. Leur démission est motivée par la présence, en deuxième position de la liste, de Farida Boudaoud, exclue du PS après avoir présenté une liste dissidente à Décines-Charpieu (Rhône) aux municipales de mars 2014. – (AFP)

Les écologistes refusent l'alliance avec le Front de gauche en Ile-de-France

Le conseil politique d'Europe-Ecologie-Les Verts (EELV) d'Ile-de-France, qui s'est tenu mardi 15 septembre, a rejeté à 70 % le principe d'une alliance avec le Front de gauche au premier tour des régionales. – (AFP)

LOI SANTÉ

Le Sénat assouplit la loi Evin

Au deuxième jour de l'examen du projet de loi santé, les sénateurs ont adopté, mardi 15 septembre, à une large majorité (387 voix pour, 33 contre) un amendement visant à « clarifier » la loi Evin afin de mieux distinguer productions journalistiques et publicités pour les boissons alcoolisées. Opposée à un tel amendement, que le gouvernement avait déjà tenté d'introduire dans la loi Macron, la ministre de la santé Marisol Touraine a fait part de sa « préoccupation ».

en bref

Nouvelle grève contre la réforme contestée du collège

ÉDUCATION — Plusieurs syndicats ont appelé à une grève ce jeudi pour protester à nouveau contre la réforme du collège programmée pour la rentrée 2016. Des rassemblements sont prévus à Paris et en province, avant une manifestation en octobre. Chacun sera très attentif à l'ampleur de la mobilisation de ce jeudi après la trêve de l'été. La grève de juin avait déjà été nettement moins suivie que celle de mai. Et certains doutent de la volonté des enseignants à ne pas assurer leurs cours quelques jours à peine après la rentrée.

EN FRANCE

DROGUE LE RÉSEAU DE LA CITÉ DE LA CASTELLANE EN PROCÈS

Les dirigeants présumés d'un réseau de dealers de la cité de la Castellane, l'un des principaux trafics de drogue des quartiers nord de Marseille, ont commencé à comparaître ce mercredi devant le tribunal, aux côtés d'une cohorte de « petites mains », du guetteur à la « nourrice ». L'enquête sur ce trafic juteux – plusieurs dizaines de milliers d'euros par an – a duré trois ans. En tout, 1,3 million d'euros en liquide a été retrouvé dans la cité. Le procès doit s'achever début octobre.

DISPARITION MORT DE GUY BÉART, LE « TROUBADOUR » DE LA CHANSON FRANÇAISE



Guy Béart, figure de la chanson française et auteur de « L'Eau vive », succès appris par des générations d'enfants, est mort mercredi à Garches (Hauts-de-Seine) à 85 ans. Né au Caire, il avait exercé divers métiers (professeur de mathématiques, ingénieur des Ponts-et-Chaussées) avant de se lancer dans la chanson et d'enregistrer son premier disque en 1957.

NOTRE-DAME-DES-LANDES LES OPPOSANTS REFONT APPEL

Les principales associations qui sont opposées à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique ont confirmé mercredi avoir saisi la cour administrative d'appel de Nantes. Elles avaient annoncé, le 17 juillet dernier, qu'elles adopteraient cette démarche après avoir vu rejetées leurs demandes d'annulation d'arrêtés préfectoraux autorisant le début des travaux. Ceux-ci sont suspendus depuis 2012.

JUSTICE PRISON FERME POUR L'ANCIEN CADRE DU FN INCENDIAIRE DE VOITURES

L'ex-cadre du Front national de Seine-et-Marne Adrien Desport, vingt-cinq ans, qui incendiait des voitures et dénonçait la montée de l'insécurité, a été condamné ce mercredi à quatre ans de prison, dont trois ferme, et une inéligibilité de cinq ans. Il devra en outre indemniser les victimes. Une peine « plus qu'appropriée compte tenu de la gravité des faits », a déclaré la présidente du tribunal.

INTEMPÉRIES LES VENTS VIOLENTS FONT DEUX MORTS

Les vents violents qui soufflent sur la région Rhône-Alpes ont causé ce mercredi la mort de deux personnes, un sexagénaire à Laiz (Ain), près de Mâcon, frappé par un toit arraché, et une deuxième personne, écrasée dans sa voiture par la chute d'un arbre à Limonest (Métropole de Lyon). Météo-France a maintenu pour la journée de jeudi dix-neuf départements en vigilance orange pour orages, vents forts et pluies.

À L'ÉTRANGER

BURKINA FASO LE PRÉSIDENT ET LE PREMIER MINISTRE « PRIS EN OTAGE »

A moins d'un mois de l'élection présidentielle au Burkina Faso, des éléments du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) retenaient en otage mercredi soir le président intérimaire du pays Michel Kafando et son Premier ministre Isaac Zida à Ouagadougou, une tentative de « coup d'Etat » pour la société civile. Leurs demandes ne sont pas connues.

TUNISIE PLUS DE CENT POLICIERS SOUPÇONNÉS DE LIENS AVEC LES TERRORISTES

Cent dix membres des forces de l'ordre tunisiennes ont été limogés en raison de forts soupçons sur leur proximité avec des groupes terroristes islamistes, a indiqué à l'AFP mercredi un responsable du ministère de l'Intérieur, Walid Louguini. Ces agents appartiennent à « différents corps : police, Garde nationale (gendarmerie, NDLR), armée, douane », a précisé le chargé de communication du ministère.

CUBA GRANDE PREMIÈRE DE RAUL CASTRO AUX NATIONS UNIES



Le président cubain Raul Castro s'exprimera pour la première fois devant l'Assemblée générale des Nations unies fin septembre, dans la foulée du dégel entre l'île et les Etats-Unis. « Raul Castro va assister aux réunions des Nations unies prévues ces prochains jours », a déclaré à la presse le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez. Il devrait prendre la parole le 28 septembre, le même jour que Barack Obama.

SRI LANKA LES FORCES GOUVERNEMENTALES ACCUSÉES DE LA MORT DES EMPLOYÉS D'ACF

Un rapport des Nations unies sur les crimes au Sri Lanka lors de l'écrasement de la rébellion des Tigres tamouls désigne mercredi les forces gouvernementales comme responsables de l'exécution en 2006 de 17 employés de l'ONG française ACF (Action contre la faim). « Il ya des fondements raisonnables pour croire que des membres des forces de sécurité ont commis l'exécution extrajudiciaire du personnel d'ACF », affirme le rapport.

SYRIE MOSCOU PRÊT À DISCUTER AVEC WASHINGTON

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a révélé mercredi que la Russie avait proposé à Washington d'avoir des discussions « entre militaires » sur la guerre en Syrie, sans dire précisément s'il s'agissait de parler de la lutte contre l'Etat islamique. Au lendemain d'un nouvel entretien téléphonique avec son homologue russe Sergueï Lavrov, John Kerry a également martelé que l'appui militaire qu'apporte Moscou au régime syrien risquait d'intensifier le conflit.

Ouverture et curiosités

« Les Français attendent un effort des maires » - Les Echos

Les Français attendent un effort des maires

SONDAGE

Une majorité de Français comprend la mobilisation de samedi, mais refuse une hausse des prélèvements locaux.

Matthieu Quiret
mquirot@lesechos.fr

Qui aime bien châtie bien ! C'est le signal tout en paradoxe qu'envoient aux maires les Français. Samedi, l'Association des maires de France appelle les 36.000 édiles à manifester localement entre 10 heures et 12 heures leur désapprobation de la baisse des dotations que l'Etat impose aux collectivités locales. Selon un sondage Odoxa-FTI Consulting pour « Les Echos » et Radio Classique, 62 % des personnes interrogées jugent cette mobilisation « justifiée », confirmant leur empathie pour les élus de proximité.

Pour autant, ils relativisent nettement cet appui. Plus de la moitié des sondés (52 %) jugent que les communes pourraient très bien faire face à l'affaiblissement de ces ressources publiques en faisant des économies, sans recourir aux augmentations d'impôts ou de tarifs municipaux. Seuls 46 % suivent a contrario le discours de l'AMF, selon lequel il est difficile pour les communes de faire face à cette baisse des dotations

52 %

DES SONDÉS

jugent que les communes peuvent faire face à la baisse des dotations en faisant des économies, sans augmentations d'impôts ou de tarifs municipaux.

sans accroître leurs recettes. Les Français se montrent plus sévères encore lorsqu'on leur demande si les maires font trop de dépenses « inutiles ». Pratiquement 80 % stigmatisent des politiques municipales dispendieuses.

Ces résultats traduisent clairement le ras-le-bol fiscal qui existe tant au niveau local que national. Les maires en sont conscients, 80 % d'entre eux ont stabilisé cette année les taux des impôts locaux. Les habitants ont également découvert, ces derniers mois, de fréquentes hausses des frais de cantine, de stationnement, etc.

Un net clivage territorial

Gaël Sliman, président d'Odoxa, estime que le paradoxe révélé par ce sondage n'est qu'apparent. Comme dans d'autres enquêtes sur le sujet, les Français sanctuarisent désormais leur pouvoir d'achat malgré un attachement toujours fort aux services publics. « Ils comprennent la difficulté des maires à faire face à la baisse des dotations mais considèrent que tout est préférable à des prélèvements supplémentaires. »

Les résultats varient peu selon les sensibilités politiques, mais le sondage met en lumière un net clivage territorial. Les ruraux sont ainsi une majorité (54 %) à penser que les maires n'ont pas d'autre choix que d'augmenter les prélèvements. « Dans ces zones, la qualité des prestations est bien plus vitale qu'en ville », décrypte Gaël Sliman.

Pour Guillaume Granier, directeur du cabinet FTI Consulting, « aucune catégorie d'élus, quel que soit son crédit politique, ne peut plus prétendre s'affranchir de l'effort collectif d'assainissement des comptes publics ». Les maires aiment rappeler la pression constante qu'ils ont de leur population pour développer toujours plus de services publics. ■

« De plus en plus de retraités travaillent » - Les Echos

De plus en plus de retraités travaillent

TRAVAIL

Selon l'Insee, 452.000 personnes cumulaient emploi et retraite en 2013.

Derek Perrotte
dperrotte@lesechos.fr

Les Français ne partent pas seulement de plus en plus tard à la retraite. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à cumuler cette dernière avec un emploi. La tendance s'est confirmée en 2013, selon un document de travail du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui s'est réuni mercredi. Quelque 350.000 retraités du régime général (+ 4,4 % en un an) cumulaient leur pension avec un revenu issu d'une activité dans ce même régime, auxquels s'ajoutaient 53.800 indépendants, affiliés au RSI commerçants (33.200, + 11 %) ou au RSI artisans (20.600, + 10,8 %).

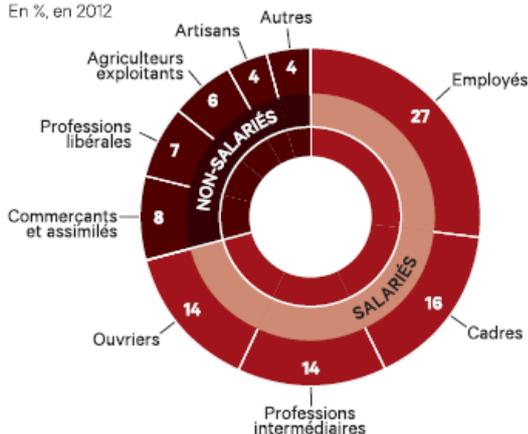
Ce total de 405.000 n'intègre en outre pas les cas des retraités d'un régime cumulant leur pension avec les revenus d'une activité découlant d'un autre régime de retraite. Cela explique la différence avec l'Insee, qui a décompté 452.000 personnes de plus de 55 ans cumulant un emploi et une pension de retraite en 2013. Ce deuxième total n'inclut toutefois pas les anciens fonctionnaires qui cumulent pensions et emplois, une donnée non disponible dans la statistique publique. Il convient aussi de préciser que si la progression est marquée, cela ne représente encore qu'une part très limitée des retraités : la caisse nationale d'assurance-vieillesse (Cnav) estime ainsi que seuls quelque 3 % des retraités du régime général travaillent.

Les cadres et diplômés du supérieur surreprésentés

Le mouvement a été impulsé par l'assouplissement, en 2009, du cumul emploi-retraite : depuis, tout retraité remplissant les conditions d'une retraite à taux plein et ayant liquidé l'ensemble de ses droits à pension peut cumuler l'intégralité de ces derniers avec des revenus

Types d'emploi occupés par les assurés de 60 à 69 ans en cumul emploi-retraite

En %, en 2012



• LES ECHOS • SOURCE: INSEE

L'assouplissement en 2009 du cumul emploi-retraite a impulsé le mouvement.

professionnels, y compris en travaillant pour son dernier employeur. La crise joue aussi : selon une étude menée en 2013 par l'Insee, la moitié des retraités qui travaillent sont motivés par le fait que leur pension « ne suffit pas pour vivre aujourd'hui », et 7 % car « cela leur permet de cotiser plus pour améliorer leur retraite de demain ».

Le cumul emploi-retraite concerne un peu plus souvent les hommes et, sans surprise, les personnes se déclarant en bonne santé. Il est également davantage répandu parmi les cadres et les diplômés du supérieur, entraînant une surreprésentation parmi les professions

intermédiaires et supérieures :

« Ces catégories connaissent des taux de remplacement retraite-salaire plus faibles et peuvent aussi bénéficier d'opportunités accrues de cumul », car leurs compétences sont plus recherchées, note l'Insee. Les emplois non salariés, en particulier de commerçants, professions libérales, agriculteurs ou artisans, sont également surreprésentés : ils regroupent 30 % des sexagénaires cumulant emploi et retraite, contre 14 % des actifs occupés de 50 à 59 ans.

Lorsqu'un retraité occupe un emploi salarié, ce dernier est dans les trois quarts des cas à temps partiel, généralement en mi-temps. Le phénomène devrait continuer de se développer : l'étude Insee de juin 2013 pointait ainsi que 19 % des 50-59 ans affirmaient envisager de travailler pendant leur retraite, dont plus de la moitié (56 %) pour des raisons financières. ■

eurs.
animées
Echos

entorial

s-débats.fr

tenariat avec **Kurt Salmon**

« Un gisement de 20 000 places pour les migrants » - Le Monde

Le Monde
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

FRANCE | 9

Un gisement de 20 000 places pour les migrants

Adoma a recensé les logements vacants dans des immeubles appartenant à l'Etat

Elycée, Matignon, Beauvau... La mobilisation s'organise au sommet de l'Etat depuis l'annonce par le président de la République, le 7 septembre, de l'accueil de 30 000 migrants d'ici deux ans - soit 24 000 migrants en plus des engagements antérieurs.

Alors que les propositions d'hébergement et de logement arrivent par unité ou par dizaines, *Le Monde* a pris connaissance d'une proposition globale incluant 20 000 places de logement vacantes utilisables sous six mois. Adoma, ex-Sonacotra, qui gère 12 000 places d'accueil des demandeurs d'asile, a à la demande de l'Etat, recensé les ressources disponibles et découvert ce gisement dans des immeubles lui appartenant.

Selon le document, l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) dispose de 7 500 places inoccupées, le ministère de la défense de 8 000 places et Adoma (ou sa maison mère, la Société nationale immobilière, SNI) de 5 000 places. « Moyennant des travaux que nous évaluons entre 20 millions et 40 millions d'euros, nous pouvons disposer rapidement de cette nouvelle capacité d'accueil », confirme Jean-Paul Clément, le directeur général d'Adoma, qui a mobilisé une équipe de dix personnes sur ce chantier. « Cela coûte moins cher que des nuits d'hôtel, pour lesquelles l'Etat débourse chaque année plus de 400 millions d'euros pour un accueil de piètre qualité. »

77 650 logements HLM vacants
L'AFPA dispose d'un parc de chambres destinées aux apprentis ou stagiaires en formation, notamment sous-occupées, voire vacantes. C'est le cas à Loudun, dans la Vienne, qui accueille depuis septembre des familles venues entre autres de Syrie. A Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), une centaine de places peuvent être aménagées pour 150 000 euros. Parmi les ressources SNI, un immeuble de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) promis à la démolition sera conservé et aménagé. Dans le 12^e arrondissement de Paris, un site qui devait fermer restera finalement ouvert jusqu'en 2019.

Outre ce gisement inespéré, d'autres acteurs se mobilisent. Ainsi, Marie-Arlette Carlotti, présidente du Haut comité pour le logement des personnes défavori-

sées, propose, elle, les 77 650 logements HLM vacants depuis plus de trois mois. La fédération des offices publics HLM estimait dans une étude publiée en novembre 2014 qu'entre 10 % et 20 % de son parc situé dans des zones « détendues » était inoccupé et méritait d'être démolit ; soit 9 000 à 16 000 logements par an ! C'est le cas dans l'Orne, l'Allier ou le Jura. « Ce serait stupide de ne pas utiliser ces logements », juge Jean-Paul Clément, d'autant que les loyers de ces appartements, autour de 4 euros le mètre carré mensuel, sont très accessibles.

Le défi de loger 30 000 personnes de façon durable est donc à portée de main. Reste à le faire accepter par les maires concernés. A l'heure actuelle, seuls 49 départements disposent d'une structure pour les demandeurs d'asile.

Quelques grandes villes ont réussi à s'exonérer encore d'une participation à cette mission. Nommé par Bernard Cazeneuve pour coordonner l'accueil des réfugiés, le préfet Klobar Arhouli aura pour mission de convaincre plus largement, en respectant la décision des élus, comme le ministre de l'Intérieur s'y est engagé.

Les hébergements et logements déjà mobilisés par certaines municipalités volontaires constituent une autre source importante. Samedi, quelque 600 maires de tous bords politiques se sont réunis autour de Bernard Cazeneuve pour mieux comprendre leur place dans un dispositif qui reste du ressort de l'Etat et comment se partagent les rôles.

A ces offres de maires s'ajoute une mobilisation de la société civile. De nombreux élus ont ainsi

fait état d'offres d'hébergement par des particuliers. Reste que cet élan de générosité, qui peut arriver en complément d'une offre de l'Etat ou des collectivités, n'est pas toujours facile à gérer au sein d'un dispositif global de grande ampleur. « Les propositions des particuliers d'ouvrir leur maison aux migrants sont louables mais peu réalistes », juge Florent Gueguen, directeur de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars). Il faut un accompagnement social dans la durée. »

« L'Etat doit être au rendez-vous »
Si le gouvernement a comme urgence première de tenir sa promesse, il doit aussi répondre à la concurrence des précairés en train de naître. Le 12 septembre, le maire d'Ermenonville (Oise),

« Il ne faut pas délaissier les sans-abri et les personnes précaires au profit des réfugiés »

FLORENT GUEGUEN
directeur de la Fnars

Alain Petrement, a rappelé, en écho à d'autres maires, que « ce qu'on espère faire pour les migrants, on espère le faire aussi pour nos compatriotes ». « Attention à la concurrence des publics », alerte Florent Gueguen, il ne faut pas délaissier les sans-abri et les personnes précaires au profit des

réfugiés, surtout à l'approche de l'hiver pour lequel un nouveau plan doit être préparé dès maintenant. »

Le premier ministre, Manuel Valls, lui a répondu que les nouvelles aides aux réfugiés annoncées par le gouvernement ne se feront pas au détriment des sans-abri. « C'est un engagement que je prends : l'Etat doit être au rendez-vous, la France doit être au rendez-vous, a-t-il martelé, et c'est l'occasion pour nous d'aller plus vite sur les conditions d'hébergement et d'existence pour ceux qui ont le droit à ces conditions d'hébergement et d'existence. » Et si, en effet, la mobilisation pour les réfugiés permettait enfin de mettre à niveau la politique d'hébergement d'urgence ? ■

MARLYNE BAUMARD
ET ISABELLE REY-LEFEBVRE



Des réfugiés soudanais en provenance de Calais dans un centre d'accueil à Loudun (Vienne), le 1^{er} septembre. EPA/DOY LEMASTRE

« Les Français sont réticents à l'idée d'accueillir des étrangers » - Le Monde

Les Français sont réticents à l'idée d'accueillir des étrangers

Malgré l'émotion suscitée par leur sort, les migrants sont perçus comme des concurrents sur le marché de l'emploi et un risque pour la sécurité

Les Français restent majoritairement très réticents à l'idée d'accueillir des étrangers sur leur territoire, qu'ils soient migrants économiques ou réfugiés politiques. Le repil sur soi ainsi que la demande de sécurité et de protection sont dans notre pays des tendances lourdes et anciennes, face auxquelles le drame vécu par les centaines de milliers de personnes qui cherchent à gagner les États d'Europe occidentale au péril de leur vie ne pèse que d'un poids très relatif.

Une évolution assez notable s'est certes produite au cours de l'été, compte tenu de l'ampleur du phénomène et de son relais par les médias. L'émotion suscitée par les 71 migrants retrouvés morts dans un camion frigorifique au bord d'une autoroute autrichienne, le 27 août et, surtout, par la diffusion massive, le 2 septembre, de la photo du corps du petit Aylan, un enfant syrien

de 3 ans échoué sur une plage turque, a sensiblement modifié les avis recueillis dans les sondages.

Selon une enquête de l'IFOP pour le site Atlantico, réalisée par Internet les 3 et 4 septembre auprès de 1 002 personnes, 49 % des Français se disaient favorables à ce que les migrants « soient répartis dans les différents pays d'Europe et à ce que la France en accueille une partie ». Soit treize points de plus que le taux de réponse à une question quasiment identique posée par le même institut entre le 25 juin et le 2 juillet.

Pas de revirement de l'opinion
Doit-on voir le verre à moitié plein ou à moitié vide ? Instruits par l'expérience de dizaines d'enquêtes qui ont mis en lumière, depuis des années, les inquiétudes et la méfiance de la population française, les responsables des instituts de sondage ne croient pas à un revirement de l'opinion.

« Au pic de l'émotion, la moitié des Français était défavorable à l'accueil des migrants »

JÉRÔME FOURQUET
IFOP

« L'émotion peut jouer, surtout à gauche [où les avis favorables à la question précitée ont progressé de vingt points]. Mais les réticences sont très fortes, et les freins extrêmement puissants », note Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'IFOP.

Selon M. Fourquet, les facteurs qui structurent le plus les avis (favorables comme défavorables) à l'accueil des étrangers sont, par

ordre d'importance : le degré de qualification présumé des migrants ; le risque – également présumé – en matière de sécurité ; puis, en dernier lieu, leur statut (migrants « économiques », réfugiés ou demandeurs d'asile). Dit autrement : avant d'envisager d'entrouvrir la porte, on songe en premier lieu à la concurrence sur le marché de l'emploi (et du logement), puis au risque terroriste.

On retrouve là les données lourdes qui pèsent sur une société minée de longue date par le chômage et en proie à une profonde crise identitaire. Mieux vaut ne pas sous-estimer la moitié vide du verre... « Au pic de l'émotion, la moitié des Français était défavorable à l'accueil des migrants », préfère donc souligner M. Fourquet.

Directeur des études politiques chez Elabe, Yves-Marie Cann a lui aussi mesuré l'évolution de l'opinion début septembre. « La publication de la photo [du petit Aylan]

et les images de l'Allemagne accueillant les migrants à bras ouverts ont provoqué une prise de conscience... et une mauvaise conscience », explique-t-il. Deux sondages réalisés par son institut pour BFM-TV – l'un juste avant la diffusion de la photo, l'autre une semaine plus tard – ont ainsi montré « une évolution spectaculaire » : 53 % des 1 001 personnes interrogées les 8 et 9 septembre se disaient favorables à ce que la France accueille « une part de ces migrants et réfugiés sur son territoire », soit neuf points de plus que le taux de réponses positives enregistré les 1^{er} et 2 septembre.

« Demande de protection »
Après avoir commenté à chaud ce « basculement », M. Cann se montre prudent. « Il s'est produit une sorte de sursaut, mais cela n'efface en rien les réticences, la méfiance, les risques perçus sur le plan économique et social vis-à-vis d'une

arrivée de migrants et de réfugiés », souligne-t-il. Une prudence accrue par le revirement de l'Allemagne. La décision de ce pays de rétablir des contrôles à ses frontières avec l'Autriche, dans un contexte où l'Europe se montre incapable de coordonner l'accueil des réfugiés, pourrait engendrer « une demande accrue de protection » de la part des Français, estime M. Cann.

Les enquêtes d'opinion reflètent par ailleurs des constantes. Les clivages socioprofessionnels sont toujours aussi marqués sur les questions d'immigration. « Les cadres et professions supérieures, qui vivent une mondialisation heureuse, sont nettement favorables à l'accueil des migrants, alors que les catégories populaires, notamment les ouvriers, y sont hostiles », note M. Cann, qui lie cette hostilité à un « syndrome de la concurrence victimaire ». ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

« Les tablettes, à éloigner des enfants » - Le Monde

UN GROUPE DE SPÉCIALISTES DE L'ENFANCE ALERTE SUR LES EFFETS PROVOQUÉS PAR L'UTILISATION DES TABLETTES CHEZ LES TOUT-PETITS. SURTOUT QUAND ELLES DEVIENNENT LEUR PRINCIPAL OUTIL DE STIMULATION

Les tablettes, à éloigner des enfants

En janvier 2013, l'Académie des sciences, dans son rapport « L'enfant et les écrans », exprimait un avis favorable concernant l'utilisation des tablettes par les jeunes enfants. Plus de soixante chercheurs avaient vivement réagi.

Malgré leurs protestations, force est de constater que cet objet dont les effets mériteraient d'être soigneusement étudiés se retrouve de plus en plus fréquemment dans les mains des bambins, que ce soit dans la sphère privée ou publique (crèche, école maternelle).

Des scientifiques apportent pourtant leur caution. « *Jouer sur une tablette, c'est bon pour les -bébés* », affirme ainsi le professeur Olivier Houdé, chercheur en psychopédagogie.

Aujourd'hui, nous, psychologues, orthophonistes, psychiatres, pédiatres, enseignants, bibliothécaires, infirmières scolaires, chercheurs et parents, faisons le même constat que celui qui a été fait pour la télévision : la tablette cause de sérieux troubles chez l'enfant lorsqu'elle devient le principal outil de stimulation.

Nous observons que l'usage intensif de la tablette :

- 1 - augmente les troubles de l'attention ;
- 2 - retarde l'émergence du langage ;
- 3 - entrave la construction du principe de causalité et des premières no-

tions de temps ;

4 - altère le développement de la motricité fine et globale ;

5 - nuit à une socialisation adaptée.

Ce constat, nous l'avons fait en comparant de nombreux enfants avec d'autres moins exposés, ou en étudiant des enfants dont la consommation a été réduite à la suite des limitations que nous prescrivons.

Des effets sur l'attention La tablette capte fortement l'attention involontaire : l'image, attrayante visuellement, rapidement changeante et accompagnée de sons, fascine l'enfant. Elle est une source d'excitation. La machine encourage constamment des pseudo-réussites, y compris dans les actions violentes. En captant l'attention de l'enfant, la tablette retarde l'émergence de compétences capitales telles qu'un langage riche, une sociabilité adaptée, une motricité harmonieuse. Elle vole le temps aux activités nécessaires à leur développement.

Des effets sur le langage De plus en plus d'enfants consultent pour des retards de langage. Et parmi eux, beaucoup ont l'écran comme principale source de stimulation. Cela procure une certaine tranquillité aux parents, mais c'est au détriment de l'interaction verbale, cruciale dans cette période de la vie et indispensable à l'acquisition du langage. Les

programmes prétendent « interactifs » ne permettent pas l'échange propre à la communication humaine. Aucune machine ne permet de contact visuel ou de langage adressé à l'enfant. Or c'est l'attention qui lui est portée qui permettra à l'enfant de découvrir qu'il est quelqu'un. « J'ai appris à dire "Je" parce que l'on m'a dit "Tu" ».

Des effets sur la constitution de la notion de temps et de causalité Par son action répétée sur des objets réels, l'enfant extrait des lois physiques essentielles à l'intégration du concept de causalité. Le ballon roule si je donne un coup de pied dedans. Cette expérimentation est imposable via l'écran et peut même être biaisée : le carré peut rouler, l'œuf tomber sans se casser... Par l'observation des objets réels, l'enfant découvre la notion de temporalité : les feuilles des arbres jaunissent en automne, le jouet jeté se casse et ne se répare pas, les hommes meurent. Le virtuel de l'écran entrave cette découverte essentielle. Enfin, la tablette, par l'illusion de satisfaction immédiate qu'elle procure, évince l'expérience psychique cruciale de la contrainte. L'immédiété de la réponse fournie par la tablette nuit aux apprentissages nécessitant la planification, la stratégie, le détour, c'est-à-dire l'acceptation d'une frustration momentanée, d'un plaisir retardé.

Des effets sur la motricité fine et globale Face à une tablette en continu,

le bébé ne peut développer sa motricité globale. D'une part, il reste assis sans pouvoir explorer son environnement ; d'autre part, face à toute surface plane, il a l'illusion d'être devant une tablette en tapotant dessus ! Devant des objets « réels », il est souvent désarmé, limité et étonnamment maladroit.

Enfin, l'école signale de plus en plus de difficultés de graphisme. Les cabinets de psychomotricité ne désespèrent pas. Entre feutres et -tablette, pas d'hésitation : l'enfant choisit ce qui scintille, brille et bouge ! Or, les activités graphiques sur tablette ne sont pas substituables à l'entraînement papier-crayon. L'ajustement tonico-postural exigé

par le maintien du crayon, le souci de ne pas déborder de la feuille, d'adapter la force du tracé... constituent autant de contraintes structurantes, inexistantes avec la tablette, qui rectifie d'elle-même les erreurs.

Nous faisons ces constats auprès de nos patients, de nos élèves, de nos propres enfants. Nous tirons ces conclusions de nos observations quotidiennes de terrain.

L'observation majeure est que la tablette, comme tout écran, crée un phénomène d'emprise de l'enfant par la captation de son attention. Il se trouve alors coupé de ses expériences sensorielles, essentielles pour appréhender le monde qui l'entoure, coupé

de la relation langagière, cruciale pour apprendre à parler et à penser par soi-même, amputé de la nécessaire mise à distance entre soi et les objets, utile au développement de l'imaginaire, de la capacité à être seul et de la conscience de soi.

Des dangers des objets numériques, les créateurs tel Steve Jobs en avaient une très nette conscience. Le patron d'Apple reconnaissait imposer une limitation drastique pour ses propres enfants, et bien d'autres géants du numérique ont fait le choix d'écoles déconnectées pour leur progéniture.

Combien de temps faudra-t-il attendre pour que nous adoptions les mêmes recommandations de limitation pour tous les enfants ? ■

« Devant l'ordi, nos collégiens assurent » - Le Parisien

ÉDUCATION

Devant l'ordi, nos collégiens assurent

ENFIN UNE BONNE NOUVELLE pour l'école française : nos collégiens sont plutôt performants en matière de numérique... L'OCDE, qui a réalisé l'enquête internationale Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) en 2012, a étudié pour la première fois les compétences numériques des élèves de 15 ans et en a dévoilé hier les grandes lignes.

Alors que les capacités de nos collégiens en maths et en français sont plutôt à la baisse, les ados se montrent bien meilleurs avec une souris. Alors qu'ils se classent à 15^e place (sur 32 pays) en compréhension de l'écrit, ils se hissent à la 13^e place en compréhension de l'écrit électronique ! Et lorsqu'il s'agit de mesurer la capacité à trouver la bonne réponse à des questions en cliquant sur une succession de liens pertinents, nos élèves sont en 8^e position, derrière Singapour, la championne, l'Australie, la Corée, le Canada, les Etats-Unis et l'Irlande.

Quantité et qualité

Certes, ils ont pu s'entraîner : l'étude montre que 96 % d'entre eux ont au moins un ordinateur à la maison et les établissements scolaires en possèdent 1 pour 3 élèves. Et pourtant, rien ne sert d'être suréquipé : « Ce n'est pas forcément parce qu'on utilise le numérique de façon intensive à l'école qu'on réussit bien aux tests numériques », explique Eric Charbonnier, analyste éducation à l'OCDE. Ainsi, les Espagnols se situent en deçà de la moyenne des pays développés, alors qu'ils consacrent plus de trente minutes par jour au numérique. Au final, ce n'est pas la quantité de l'utilisation qui compte, mais la qualité.

Le plan numérique à l'école, expérimenté dans près de 600 établissements cette année et généralisé à la rentrée 2016, vise à doter tous les collégiens d'un outil numérique d'ici à 2018. Au regard de l'étude Pisa, il n'apportera de bons résultats « que

si les enseignants y adhèrent, s'ils sont bien formés », prévient Eric Charbonnier. ■



Les élèves français de 15 ans sont plutôt performants en matière de numérique, selon l'enquête internationale Pisa.

par V.m.-F.

Comment le Comptoir Local rapproche le terroir francilien des fourchettes parisiennes

Le Comptoir Local, une nouvelle place de marché en ligne à peine sortie de terre, fait la tournée d'une poignée d'exploitations franciliennes pour livrer parisiens et banlieusards en produits frais de leur région. Un exemple de « circuit court » qui illustre les limites et les promesses ces alternatives à la grande distribution.

C ageots de tomates, sacs de charcuterie ou cartons de yaourts déposés au frais à l'arrière de la camionnette, une main sur le volant, l'autre sur sa liste de courses, coup d'oeil sur l'écran d'ordinateur pour vérifier qu'il ne manque rien, et c'est reparti pour une prochaine étape. Entre chaque arrêt dans les fermes franciliennes qui constituent son réseau naissant, le rituel est le même. Adrien Sicsic, fondateur du site Le Comptoir Local, commence à roder son système.

Pour sa plateforme marchande spécialisée dans les produits frais lancée en mai 2015, il lui a fallu partir de zéro. A presque 29 ans, cet ancien ingénieur sorti de Supélec, a lâché son emploi de consultant en stratégie d'entreprises pour se retrouver les pieds dans la paille et la tête dans le développement de son site web. Depuis le mois de mai, tout seul et cinq fois par semaine, il se lance ainsi sur les routes de Seine-et-Marne pour chercher les produits qu'il livrera ou fera livrer à ses clients essentiellement parisiens.

A flux tendus

Le très jeune site, fonctionne « à la demande ». Mais les clients doivent tout de même s'y prendre à l'avance. Toutes les commandes prises jusqu'à minuit en semaine sont livrables au mieux 48 heures plus tard. "Les gens

ont pris l'habitude d'avoir un lieu de stockage d'appoint sous la main qui s'appelle Carrefour Market», ironise Adrien Sicsic, «ils ont perdu l'habitude de conserver leurs aliments un peu plus longtemps et achètent ce qui leur faut pour un jour ou deux», regrette-t-il.

Il faut entre cinq et six heures tous les matins à la camionnette réfrigérée pour rapporter tous les produits frais dans ses locaux de Chanteloup-en-Brie. Le but étant de stocker le moins de produits possibles dans ce coin d'entrepôt, seuls y résident plus d'une nuit les produits « secs » : des pâtes, du café, de la bière, voire même de la vodka - tous fabriqués, brassés, torréfiés ou distillés exclusivement en Île-de-France, même si les matières premières proviennent parfois de bien plus loin. Le reste est conservé quelques heures au maximum dans trois chambres froides professionnelles. Avant d'être emballés dans des sacs en papier par des stagiaires qui assistent l'entrepreneur sur tous les fronts.

[Image : static.la Tribune.fr/505088/comptoir-local-alcool.jpg]

Finie la saison des fraises

Ce n'est donc qu'une fois enregistrée la liste des produits effectivement commandés que l'approvisionnement en produits frais commence. Et la tournée en

elle-même démarre...à Rungis, dans le carreau des producteurs (lien : <https://www.rungisinternational.com/documents/fit/special%20carreau%20des%20producteurs.pdf>), même si Adrien Sicsic n'aime pas trop en parler. "Il faut faire la pédagogie, expliquer que ce n'est pas le Rungis classique, mais celui des producteurs. Un lieu où ils viennent directement vendre leurs produits", précise-t-il. S'il s'y rend, en plus de sa tournée habituelle dans les exploitations, c'est pour s'approvisionner en fruits, légumes et herbes aromatiques, uniquement - c'est son leitmotiv - , auprès de producteurs franciliens.

Ce jour de septembre, Stéphane Bourjot, fournisseur de fruits rouges, fête son dernier jour de l'été à Rungis. Plus de fraises en rayon, ce n'est déjà plus la saison. Heureusement, cette pénurie-là était anticipée. Manque de bol, les tomates coeur de boeufs ne répondent pas non plus à l'appel. Sauf que des Coeur de boeuf, un client en attend de pied ferme pour le lendemain.

"Dans ces cas-là, je dois expliquer, envoyer des mails d'excuses, si possible remplacer le produit par un autre de la même catégorie ou de la même espèce mais provenant d'un autre producteur, ou bien rembourser bien sûr, mais cela risque de décevoir les clients". Une tuile qui se produit «une fois par jour

en moyenne", surtout en fin de saison quand la production est plus incertaine. Seule solution : stopper les ventes en ligne plus tôt au cours du trimestre ou multiplier les fournisseurs pour un même produit. Autant d'aléas qui fragilisent le système mais lui confèrent aussi toute sa valeur puisqu'ils sont dus aux caprices d'une nature qu'il s'agit là de respecter.

Pour expliquer ses contraintes aux clients, l'e-commerçant a la chance de pouvoir compter sur des agriculteurs qui prennent le temps d'en détailler les causes météorologiques ou techniques. La plupart d'entre eux se sont même laissés convaincre, avec plus ou moins de bonne volonté, à donner une photo d'eux sur leurs terres pour illustrer le site internet. Certains se sont même pris au jeu, et ouvrent une page sur Facebook. "Mais, comme ils n'ont pas toujours l'habitude des réseaux sociaux, certains créent des pages personnelles" plutôt d'espaces plus « professionnels », comme les pages de « fans », raconte Adrien Sicsic.

Chauffeur-livreur à former

Outre ces conseils en communication, le jeune entrepreneur réalise tout seul une tournée qui commence à six heures du matin à Rungis, se poursuit chez des producteurs disséminés plus loin que Meaux et Comblains, et se termine à midi, si tout se passe bien. Il faut compter une vingtaine de minutes pour parcourir la distance entre chaque élevage. Sur place, la commande, composée de petites quantités auprès de chaque producteurs, n'est pas toujours prête à temps.

Certes, la route est belle et le temps s'écoule calmement dans les jolies fermes de la Brie, mais la vue de ces paysages bucoliques ne nourrit pas encore leur homme. Dans les cas

où la livraison n'est pas sous-traitée, la formule permettrait tout juste de compenser les coûts, même si le taux de marges peut atteindre environ 40% sur les yaourts par exemple (à titre de comparaison chez les industriels, ce taux peut atteindre 50% (lien : www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000347.pdf)).

Pour financer son aventure, le jeune entrepreneur reçu le soutien de ses proches et réalisé un emprunt bancaire de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Quant à sa propre rémunération, c'est à Pole emploi qu'il la doit. "J'arrive au maximum de mes capacités", reconnaît Adrien Sicsic, «Maintenant que la tournée est rodée, je voudrais embaucher quelqu'un" une fois les financements récoltés pour cette expansion. La nouvelle recrue devra non seulement avoir son permis de conduire et le sens de l'orientation, mais aussi celui de l'observation. S'assurer d'abord qu'aucun passager clandestin n'a colonisé les paquets. L'invasion de puceron, le primeur en herbe ne compte pas la vivre deux fois...

Puis apprendre à vérifier que les produits réceptionnés correspondent exactement à la commande. Pour les producteurs encore peu habitués à vendre pour des particuliers, il n'est pas toujours évident de préparer les bonnes quantités. Car il arrive que le distributeur en herbe se retrouve avec de coûteux excédents à gérer. Le client a commandé un pot de faisselle de 250 grammes, mais il ne reste plus qu'un récipient de 500. Tant pis, "mieux vaut donner trop que trop peu", concède le jeune marchand. Il prendra donc le pot de 500 et en offrira la moitié à son client.



Au carreau des producteurs à Rungis, un cageot de radis coûte une douzaine d'euros. Au détail, sur Le Comptoir Local, une botte coûte entre 1,50 et 2,90 euros.

[Image : static.latribune.fr/505110/portrait-de-cochons.jpg]

Note salée en circuit court

À l'image du Comptoir Local, de nombreux réseaux de distribution prennent la clé des champs. La Ruche qui dit Oui!, associations de maintien d'une agriculture paysanne, drive fermiers... ces « circuits courts » se sont retrouvés en pleine lumière au cours d'un été très chaud pour les agriculteurs. Ces derniers, montés au créneau pour réclamer une répartition plus rémunératrice de la valeur ajoutée dans la filière agroalimentaire, ont reçu un large soutien dans l'opinion (lien : www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/soutenus-par-les-francais-les-eleveurs-continuent-le-mouvement-494611.html).

D'où l'intérêt croissant d'une partie des consommateurs pour ces réseaux alternatifs qui promettent outre des produits sains et goûteux, le respect du travail de producteurs mieux rémunérés et valorisés. Ce qui aboutit aussi à un paradoxe : il y a moins d'intermédiaires entre la matière première et le consommateur final, mais, pour ce dernier, la note finale, du moins en apparence, est souvent plus salée lorsque le panier a pris le chemin d'un « circuit court ».

Car les énormes volumes transportés par la grande distribution permettent

de réduire les coûts marginaux. Tandis que pour les circuits courts les économies d'échelles restent limitées. "Le transport frigorifique coûte au moins 50% plus cher qu'un transport normal pour les e-commerçants", explique Jean-Baptiste Renié, fondateur d'Envoimoincher, qui vend des offres de livraisons pour les e-commerçants indépendants.

60 euros minimum

Dans le cas du Comptoir Local, le plus coûteux reste la livraison chez les clients, parfois assurée par un prestataire extérieur. Alors "l'opération ne me rapporte rien à court terme, si ce n'est la satisfaction de mes clients", reconnaît son fondateur. D'où un tarif relativement élevé de 60 euros minimum pour obtenir une livraison «gratuite» de son panier. En moyenne, la centaine de clients qui ont déjà réalisé plus de cent commandes au cours de l'été, achètent pour 80 euros de fruits, légumes, viandes, produits laitiers, ou d'épicerie.

"J'aimerais pouvoir réduire le ticket pour la livraison gratuite à 45 euros", précise l'entrepreneur. Histoire de s'aligner avec les prix d'autres sites de commande de produits frais en ligne comme Monmarché.com, qui, lui n'est pas orienté sur la « niche « des produits » Made in Île de France ». La solution rêvée ? Compter sur les comités d'entreprises qui permettraient de réunir en un même lieu de plus grandes quantités. Dans ce cas, les consommateurs potentiels hésiteraient peut-être moins à déboursier 1,40 euro pour un litre de lait cru de la ferme de Mauperthuis ou 1,10 euro pour une botte de persil. Des prix comparables voire inférieurs à ceux des primeurs ou des commerçants » bio" à Paris.

Ruche ou pas ?

Ils n'en restent pas moins élevés si l'on se contente de comparer avec les premiers prix des supermarchés, voire des marchés de plein air. Réservés aux Parisiens des beaux quartiers ou aux habitants des riches communes limitrophes de la capitale alors ? « Nous avons des clients partout, dans le 19^e arrondissement, à Montreuil ou à Neuilly sur Seine », assure Adrien Sicsic. Quant à la clientèle politiquement engagée parfois assimilée à la catégorie « bobo », il balaye : "la majorité de nos clients ne savent pas ce que sont les chips de kale", en référence à une variété de chou qui fait fureur dans certains restaurants de l'Est parisien.

Son offre se distingue par ailleurs des Amap (associations de maintien d'une agriculture paysanne) qui vendent plutôt des assortiments tout faits réalisés en fonction des saisons ; mais aussi des « Ruches » où les agriculteurs eux-mêmes viennent livrer leur produits et animer des stands.

[Image : static.latribune.fr/505093/christelle-drevillon.jpg]

"Le problème des Ruches c'est que cela prend beaucoup de temps parce qu'il faut être présent pendant la distribution. Et j'aime beaucoup Paris, la circulation et les places de stationnement compliquent beaucoup les déplacements", indique Christelle Drevillon, qui fabrique les yaourts « Le Petit Remy" dans une exploitation située à la limite orientale de la Seine-et-Marne. L'exploitante distribue également sa production dans des cantines scolaires ou des marchés. Mais a désormais renoncé à la grande distribution. Elle s'insurge :

« Nous servons d'alibi, pour cent yaourts de petits producteurs achetés, combien y en a-t-il encore qui viennent de chez les grands industriels ? Nous ne sommes pas mis en avant dans les

rayons. Certains comme Leclerc nous imposent des conditions comme le fait de reprendre les invendus. Mon travail à moi, c'est de faire des yaourts, ensuite aux distributeurs de les vendre ! »

Renverser les variables

Comme elle, d'autres agriculteurs membres du petit réseau qu'est en train de constituer Adrien Sicsic choisissent de se passer de la grande distribution. Pour d'autres, industriels et grandes enseignes représentent encore leur première source de revenus, les circuits courts n'étant que complémentaires. Pour une troisième catégorie de producteurs enfin, comme à la ferme de Saint-Thibault des Vignes, la revente à de grands collecteurs de lait sert à l'inverse de variable d'ajustement.

"Si nous pouvions nous en passer, ce serait peut-être mieux car ils nous paient très peu, mais cela permet une certaine souplesse", explique Brigitte Brodier-Brisson, responsable de cette exploitation qui a la chance de se situer aux portes de Paris, dans une zone péri-urbaine sur le chemin des retours de week-ends. Désormais, un producteur sur cinq en France a adopté au moins un mode de distribution en circuit court, selon le recensement agricole. Un chiffre voué à augmenter ? L'arrivée d'Amazon et Google sur le marché de la distribution alimentaire (lien : www.bloomberg.com/news/articles/2015-09-08/google-to-start-testing-grocery-deliveries-this-year) risque de donner au contraire, bien plus de place encore aux réseaux » industrialisés". Et éloigner un peu plus les fourchettes des citoyens des lieux de production alimentaires. ■

par Marina Torre

« Croissance en France : l'OCDE moins optimiste que le gouvernement » - Le Point

L'organisme a baissé sa prévision de croissance pour l'économie française à 1,4 % pour 2016, quand Sapin table sur 1,5 %, une estimation "prudente", selon lui.

L'OCDE a baissé mercredi ses prévisions de croissance pour l'économie française, à 1 % cette année et 1,4 % l'an prochain, alors qu'en juin elle attendait encore 1,1 % en 2015, puis 1,7 % en 2016. Cette correction intervient alors que Paris a confirmé mercredi une prévision plus optimiste pour 2016, de 1,5 % de croissance. Et le gouvernement français espère même dépasser dans les faits ce chiffre : le ministre des Finances Michel Sapin a qualifié cette prévision de 1,5 % en 2016 de « prudente », lors d'une conférence de presse mercredi, et ajouté : « Nous cherchons à nous donner les moyens de faire mieux. »

Pour 2015, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le gouvernement français ont en revanche la même prévision.

La zone euro va moins bien qu'espéré

L'Allemagne, moteur de la zone euro, continue à afficher une croissance plus forte que la France, mais a, elle aussi, vu ses perspectives corrigées sensiblement : le produit intérieur brut allemand devrait, selon l'OCDE, croître de 1,6 % cette année (même prévision qu'en juin) puis de 2 % l'an prochain (- 0,4 point par rapport en juin). L'OCDE, dans son rapport intermédiaire sur l'économie mondiale, n'a pas livré d'analyse détaillée pays par pays. Elle a seulement noté qu'en moyenne en zone euro, la croissance « s'améliorait, mais moins vite qu'espéré », et devrait s'établir à 1,6 % cette année et à 1,9 % l'an prochain.

Selon l'organisation basée à Paris, qui regroupe une trentaine de pays riches, la zone euro aurait dû connaître une reprise plus vigoureuse grâce aux impulsions données par la baisse des prix du pétrole, un euro plus faible et des taux d'intérêt plus bas. Dans ce contexte, l'OCDE estime que la politique monétaire « très accommodante (de la Banque centrale européenne, BCE) devrait rester en place jusqu'à ce que l'inflation prenne clairement et durablement le chemin de l'objectif officiel », à savoir près de 2 %. Cela pourrait prendre du temps : la BCE vient en effet tout juste de baisser encore ses prévisions d'inflation pour la zone euro, à 0,1 % en 2015, 1,1 % en 2016 et 1,7 % en 2017.

« Schengen mis à l'épreuve par la crise des réfugiés » - Le Monde

Schengen mis à l'épreuve par la crise des réfugiés

L'afflux de migrants a incité plusieurs pays, dont l'Allemagne, à rétablir des contrôles à leurs frontières

BRUXELLES - Bureau européen.

Après s'être divisés sur l'accueil de 120 000 réfugiés et le respect des règles de l'espace de libre circulation Schengen, les Européens se déchirent sur l'idée d'organiser un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. L'enjeu: tenter de résoudre la crise migratoire, devenue une véritable crise existentielle pour l'Union.

La chancelière allemande, Angela Merkel, et son homologue autrichien, Werner Faymann, ont lancé, mardi 15 octobre, un appel à la tenue d'un tel sommet. François Hollande s'est entretenu du sujet avec M^{me} Merkel et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et celui du Conseil, Donald Tusk. Ce dernier donnera sa réponse jeudi.

« Nous ne sommes pas l'Union africaine », a lancé, dans un accès de colère, le ministre luxembourgeois des affaires étrangères et de l'immigration, Jean Asselborn. C'est lui qui présidait, lundi, le conseil des ministres qui a échoué sur la proposition de relocaliser 120 000 réfugiés dans l'Union européenne suite au refus de pays d'Europe centrale et orientale. Une nouvelle réunion est convoquée mardi 22 septembre pour tenter d'infléchir leur position, même s'ils multiplient les déclarations hostiles. « C'est aux ministres de discuter de la relocalisation, pas aux chefs d'Etat. Eux devraient se pencher sur notre politique vis-à-vis de la Syrie ou sur la question des fonds à allouer aux pays tiers », indique une source bruxelloise.

Selon le Luxembourg, qui exerce la présidence semestrielle de l'UE, et d'autres pays, un sommet européen tenu dans le contexte actuel ne pourrait confirmer le blocage: les chefs d'Etat doivent agir par consensus et rien ne dit que la Hongrie, la Slovaquie, la Roumanie, la République tchèque ou d'autres finiront par plier devant ce qu'ils considèrent comme un diktat de Berlin, Paris et Bruxelles.

Le Parlement européen devrait, lui, voter jeudi en faveur du plan de la Commission. Une manière d'alerter celle-ci, qui redoute également que ses propositions soient torpillées. L'Allemagne considère, elle, qu'on lui fait supporter tout le poids de la crise et veut forcer ses

Berlin considère qu'on lui fait supporter tout le poids de la crise et veut forcer ses partenaires à plus de solidarité

partenaires à plus de solidarité. Selon M^{me} Merkel, le sommet qu'elle réclame ne devrait pas évoquer la répartition des réfugiés mais trois questions: comment mieux soutenir les pays d'origine des réfugiés, comment « mieux discuter avec la Turquie » et comment construire rapidement des « hotspots » en Grèce et en Italie. Ces centres d'identification et d'enregistrement des demandeurs d'asile sont vus comme des outils indispensables pour distinguer les réfugiés des migrants irréguliers. Contredisant son ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière, la chancelière allemande réfute par ailleurs l'idée de sanctionner financièrement, en réduisant les aides dont ils bénéficient depuis leur adhésion, les pays qui refuseraient d'accueillir des réfugiés. Et elle a confirmé que son pays continuerait à offrir l'asile à beaucoup d'entre eux, malgré les contrôles mis en place à la frontière avec l'Autriche.

Effet domino

La décision prise, dimanche 13 septembre, par Berlin de réinstaurer de tels contrôles indique, en tout cas, que les règles de Schengen sont elles aussi bousculées par la crise. Imitée par l'Autriche, la Hongrie et de manière plus discrète par d'autres pays qui ont accentué leur surveillance des frontières, la décision de suspendre temporairement la libre circulation pose la question de l'avenir de ce symbole tangible de la construction européenne.

La décision allemande n'est, à ce stade, pas une remise en cause des règles de Schengen mais bien une application de celles-ci: des contrôles peuvent être réinstaurés dans des circonstances jugées exceptionnelles et personne ne conteste les difficultés auxquelles est confronté Berlin. Il reste qu'il a



La chancelière allemande Angela Merkel et son homologue autrichien, Werner Faymann, à Berlin, le 15 septembre. JOHN MACDOUGALL/AFP

déclenché un effet domino aux conséquences incertaines et que, dans deux mois, la vraie question se posera: à l'issue de cette période maximale prévue par le code Schengen, des contrôles seront-ils réinstaurés de manière permanente?

Pour l'Allemagne, le système ne pourra, en tout cas, survivre sans un mécanisme de réelle solidarité entre les membres de Schengen (22 pays de l'Union européenne et 4 pays associés). Pour les Etats de l'Est, le contrôle strict des frontières, voire leur blocage, est une façon de se protéger contre des flots de migrants. « Leur refus est sans doute ancré dans leur histoire et leur culture, relève Yves Pascouau, spécialiste des questions migratoires à l'European Policy Center. Terres d'émigration, ils voient l'immigration comme un vrai problème. Ils ne connaissent pas le multiculturalisme et si, pour eux, l'Europe rapproche les économies,

elle ne doit pas rapprocher les esprits. Ces sociétés sont en outre chauffées à blanc par des mouvements extrémistes ou des dirigeants qui, comme le Hongrois Viktor Orban, assimilent migrants, criminels et terroristes. »

Argument économique

« Je ne prononcerais pas l'acte de décès de Schengen trop vite », estime toutefois Yves Bertoncini, directeur du centre de réflexion Notre Europe. « Tchèques, Hongrois ou Slovaques ne veulent pas sortir de l'Union et ne veulent pas non plus la fin de Schengen », explique-t-il. S'ils redoutent la migration, ces pays sont, en revanche, très sensibles à l'argument économique: le coût d'un rétablissement des contrôles aux frontières intérieures et l'impact sur la libre circulation des biens et des marchandises seraient considérables. Les dirigeants des Etats concernés savent également que la liberté de

« Des dirigeants comme Viktor Orban assimilent migrants, criminels et terroristes »

YVES PASCOUAU
European Policy Center

déplacement a bénéficié à leurs ressortissants partis en masse s'installer et travailler dans d'autres pays de l'Union, où leur nombre crée d'ailleurs la polémique: aux Pays-Bas parce qu'ils y provoqueraient diverses nuisances, au Royaume-Uni (non membre de Schengen) parce qu'ils viendraient surtout y chercher des avantages sociaux... En réalité, le débat sur Schengen focalise sans doute des craintes

plus profondes d'une partie des opinions. « Elles se méfient de la capacité des Etats et de l'Union à gérer les flux migratoires, commente Antonio Vitorino, ancien commissaire européen aux affaires intérieures et président de l'Institut Jacques Delors. Face à cette méfiance, il faut démontrer que l'on peut garantir la sécurité tout en sauvegardant la liberté. »

Jouer sur la méfiance pour démembrer Schengen: c'est précisément ce à quoi s'attendent des courants populistes et europhobes mais aussi, par effet de contagion, une partie de la droite européenne. Nicolas Sarkozy plaide ainsi pour un incertain « Schengen 2 ». « Le véritable enjeu est aujourd'hui de résoudre la question migratoire, analyse M. Pascouau. A défaut, les opinions se convaincront que l'Europe et son espace sans frontières ne servent à rien. » ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS



Face au besoin croissant de coopération internationale, l'ONU ne peut tout simplement s'en sortir avec son budget actuel. Photo SC Chamber

L'ONU, la plus grande innovation politique du XX^e siècle

L'ONU fêtera bientôt ses 70 ans. La valeur de ce que produit l'organisation est inestimable sur le plan de la paix, de l'environnement ou du recul de la pauvreté. Pourtant ses moyens sont limités. Il faut donc les augmenter.

LA
CHRONIQUE
de Jeffrey
D. Sachs



L'Organisation des Nations unies entre dans sa 70^e année d'existence. Le 28 septembre prochain les dirigeants mondiaux se réuniront au siège de l'institution à New York pour célébrer l'événement. Ils fêteront ce qui représente sans doute la principale innovation politique du XX^e siècle, mais ce qui incarne également le plus formidable espoir pour la planète. Ce dernier point implique cependant d'opérer une importante remise à niveau de l'organisation. La valeur exacte de ce que produit l'ONU en termes de paix, de lutte contre la pauvreté, et de coopération environnementale est inestimable. Si nous tentions de l'évaluer monétairement, nous l'estimerions sans doute en milliers de milliards de dollars chaque année. Les succès engrangés par l'organisation ces derniers mois sont là pour en attester.

La première de ces victoires réside dans la conclusion d'un accord nucléaire avec l'Iran. Parfois faussement interprétée comme un simple accord entre l'Iran et les Etats-Unis, cet engagement lie en réalité l'Iran et l'ONU, représentée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, France, Russie, Royaume-Uni et Etats-Unis), accompagnés de l'Allemagne. Expliquant pourquoi son pays entendait honorer scrupuleusement l'accord, un diplomate iranien a récemment eu cette formule sans équivoque : « Pensez-vous réellement que l'Iran osera tromper les cinq membres du Conseil de sécurité des Nations unies, alors même que ces Etats sont en capacité de sceller le destin de notre pays ? »

Une deuxième victoire majeure réside dans un pari gagné à l'issue de quinze années autour des Objectifs du millénaire (OMD) pour le développement, qui ont fondé les efforts mondiaux les plus importants, les plus soutenus et les plus efficaces jamais entrepris dans le combat contre la pau-

vreté. Les OMD ont produit d'impressionnantes avancées en matière de réduction de la pauvreté, de santé publique, d'inscription scolaire, d'égalité des sexes à l'école et dans d'autres domaines. Depuis 1990 (date de référence des objectifs fixés), le taux mondial de pauvreté extrême a été réduit bien plus que de moitié – soit une réussite au-delà des espérances concernant cet objectif premier du programme.

Inspirés par cette réussite, les pays membres de l'ONU s'appêtent à adopter le mois prochain les objectifs de développement durable (ODD) – destinés à éradiquer la pauvreté extrême partout et sous toutes ses formes, à réduire les inégalités et à garantir une durabilité environnementale d'ici à 2030. Cette troisième victoire de l'ONU en 2015 pourrait contribuer à en forger bientôt une quatrième : un accord mondial sur le contrôle du climat, sous les auspices de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à l'occasion du sommet de Paris en décembre.

Le budget de l'ONU représente 6 dollars par habitant de la planète.

Sa contribution au progrès de l'humanité se compte en milliers de milliards de dollars.

Et pourtant, malgré cet apport inestimable au progrès de l'humanité, le total des dépenses en appui de l'ensemble des organismes et activités de l'ONU – du Secrétariat au Conseil de sécurité, en passant par les opérations de maintien de la paix, les mesures d'urgence face aux épidémies, sans oublier les opérations humanitaires face aux catastrophes naturelles, famines et déplacements de réfugiés – n'a atteint qu'environ 45 milliards de dollars pour l'année 2013, soit approximativement 6 dollars par habitant de la planète. Nous sommes véritablement confrontés à un sous-investissement considérable. Face à un besoin croissant en matière de coopération internationale,

l'ONU ne peut tout simplement s'en sortir avec son budget actuel.

Ainsi, une première réforme pourrait consister à accroître les financements de l'ONU, les pays à revenu élevé y contribuant au moins chaque année à hauteur de 40 dollars par habitant, les pays à revenu intermédiaire à hauteur de 8 dollars, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pour quelque 2 dollars et les pays à revenu faible à hauteur de 1 dollar. Grâce à ces contributions l'ONU bénéficierait chaque année de 75 milliards de dollars grâce auxquels elle pourrait renforcer la qualité et la portée de ses programmes fondamentaux. Une fois le monde orienté sur une voie franche en direction des ODD, les besoins exprimés en matière d'opérations de maintien de la paix et d'aide face aux situations d'urgence devraient décliner à mesure que les conflits diminueront en nombre et en portée, et les catastrophes naturelles être plus efficacement prévenues ou anticipées.

Un autre axe impératif de cette réforme réside dans la gouvernance de l'ONU, à commencer par son Conseil de sécurité, dont la composition ne reflète plus aujourd'hui les réalités géopolitiques du monde. Le groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats (Geo) occupe en effet à lui seul trois des cinq sièges permanents du Conseil (France, Royaume-Uni et Etats-Unis). Cela ne laisse plus qu'une position permanente au groupe de l'Europe de l'Est (Russie), une pour le groupe Asie-Pacifique (Chine), et aucune pour l'Afrique ou l'Amérique latine.

Cette représentation inadéquate, notamment celle de l'Asie, constitue une menace sérieuse pour la légitimité de l'ONU. Il faut résoudre cette difficulté. La possibilité pour l'ONU de continuer à exprimer son plein potentiel, en ce nouveau siècle éprouvant, exige de ses Etats membres qu'ils s'engagent à appuyer l'organisation au moyen de ressources, d'un soutien politique et via les réformes qu'exige cette époque nouvelle.

Jeffrey D. Sachs est directeur de l'Institut de la Terre à l'université de Columbia

Cet article est publié en collaboration avec Project Syndicate, 2015.